



MANIFESTATION POLITIQUE

L' UDPS confirme son meeting
du 24 avril

Des militants de l'UDPS lors d'une manifestation à Kinshasa

Par un courrier du 18 avril signé de son secrétaire général, le parti de Félix Tshisekedi a informé le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, du grand rassemblement qu'il prévoit d'organiser à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de son combat pacifique en faveur de la démocratie.

Le meeting programmé à la place Sainte-Thérèse sera la première occasion pour Félix Tshisekedi, nouvellement élu à la tête de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), de communier avec sa base et de confirmer son leadership au sein de cette formation politique de l'opposition qui a connu beaucoup de défections en son sein depuis quelques mois.

Page 2

TOZA FIER

Des personnes
avec handicap
vont défiler à
Béatrice Hotel

L'évènement organisé par la Fondation Kontinental autour de la mode se tiendra ce 20 avril, avec des mannequins originaux dont trois posent sur l'affiche qui ne manque pas de surprendre ceux qui la voient pour la première fois.

Le concept « Toza Fier », dont la devise est « La vie au-delà de toutes limites », est la manière qu'a choisie la Fondation Kontinental d'exhorter les personnes vivant avec handicap à se défaire de tout complexe. En somme, elle affirme l'avoir créé « pour encourager cette catégorie de la population à avoir une vie saine et active, à vaincre les préjugés et briser l'isolement social ».

Page 4

INSÉCURITÉ À BÉNI

Les députés du Nord-Kivu
dénoncent le blocage
du contrôle parlementaire

Les députés du Nord-Kivu ont mal digéré le rejet à l'Assemblée nationale de la motion du député Paul Muhindo initiée contre le ministre de la Défense, stigmatisant le diktat d'une majorité présidentielle qui a tendance à bloquer le contrôle parlementaire pendant que des vies sont en train d'être sacrifiées au quotidien dans une région du pays en proie à une marginalisation

forcée.

Entre-temps, plus de cent organisations féminines de l'Ituri, du Maniema et de l'ex-Kivu demandent aux élus de la région de réintroduire cette motion contre le ministre Crispin Atama, accusé de laxisme dans la gestion de la situation sécuritaire à Beni et ailleurs dans le Grand Nord.

Page 3



Depuis 2014, des massacres des civils se sont succédés à Beni



Des membres d'un mouvement citoyen opérant en RDC

LIBÉRATION DES ACTIVISTES DES MOUVEMENTS CITOYENS

Des ONG sollicitent l'intervention
du ministre de l'Intérieur

Au cours d'une rencontre tenue au ministère de l'Intérieur sur l'évaluation du travail de la Commission d'enquête mixte établie pour faire la lumière sur les violences en rapport avec les marches du 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018, les représentants des ONG de défense des droits de l'homme ont sollicité l'implication du ministre de l'Intérieur pour obtenir la libération des activistes des mouvements

citoyens arrêtés à travers le pays.

La ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, a noté des questions qui concernent essentiellement le ministère de l'Intérieur, dont la levée de l'interdiction des manifestations publiques et la libération de certains membres des ONG et des mouvements citoyens détenus depuis plus de trois mois.

Page 3

ÉDITORIAL

Mémoire

Il fut en quelque sorte le premier maire de Brazzaville et c'est grâce à lui que Henry Morton Stanley, le redoutable prédateur de la rive gauche du fleuve, échoua en 1881 puis en 1882 dans ses tentatives successives de conquérir le Congo, notre Congo, pour le roi des Belges.

Bras droit de Pierre Savorgnan de Brazza qui avait une confiance absolue en lui et respecté par les Tékés qui le considéraient à juste titre comme l'un des leurs, le sergent Malamine Camara sera honoré la semaine prochaine – le 25 avril très exactement – par les plus hautes autorités du Sénégal et du Congo. Avec le geste très symbolique que sera la levée de couleurs du Sénégal au côté des drapeaux de l'Italie, de la France, du Gabon, du Congo dans l'enceinte du Mémorial.

Présidée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, en présence du Makoko Auguste Nguempio et de très nombreuses personnalités, cette cérémonie mérite dès à présent une attention particulière. Pour au moins trois raisons :

° Elle témoignera une fois encore de l'attachement profond que porte notre pays à sa propre histoire puisque le Mémorial élevé en plein cœur de Brazzaville est aujourd'hui le plus visité du Congo et plus largement même de l'Afrique centrale.

° Elle marquera la volonté de notre pays de ne pas se refermer sur lui-même dans la longue quête de son passé, mais au contraire de rassembler tout ce qui peut contribuer à ce souvenir avec l'édification du centre d'archives et de conférences qui complétera le Mémorial à brève échéance.

° Elle rappellera à ceux qui l'ont oublié que l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale ont toujours entretenu et entretiennent toujours des relations étroites, amicales, fraternelles ce dont nous aurons bientôt une nouvelle preuve avec le Musée de l'esclavage à Loango.

Nous pouvons être certains que, ce 25 avril, lorsque l'hommage public sera rendu au sergent Malamine Camara, Pierre Savorgnan de Brazza qui repose au cœur du Mémorial se réjouira de voir enfin célébrée à sa juste mesure la mémoire de l'homme qui l'accompagna dans la belle aventure qu'il vécut chez nous.

Les Dépêches de Brazzaville

MANIFESTATION POLITIQUE

L'UDPS confirme son meeting du 24 avril

Par un courrier du 18 avril signé de son secrétaire général, le parti de Félix Tshisekedi a informé le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta, du grand rassemblement qu'il a prévu d'organiser à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de son combat pacifique en faveur de la démocratie.



La lettre de l'UDPS au gouverneur de la ville

Le meeting programmé à la place Sainte-Thérèse sera la première occasion pour le président Félix Tshisekedi, nouvellement élu à la tête de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), de communier avec sa base et de confirmer son leadership au sein de cette formation politique de l'opposition qui a connu beaucoup de défections depuis quelques mois. L'opinion attend également de ce rassemblement des précisions ou le recadrage par rapport à certains aspects de la politique de Félix Tshisekedi à la tête de l'UDPS, notamment la réintégration des députés écartés du parti pour avoir choisi de siéger à l'Assemblée nationale, etc. Toutefois, pour l'UDPS, ce « grand rassemblement sanctionnera les vingt-huit ans, jour pour jour, depuis que la résistance non violente de l'UDPS, en faveur de la démocratie et de l'Etat de droit, a surclassé le monopartisme du régime Mobutu en débouchant sur l'ouverture du pays au multipartisme politique. C'est une date historique à l'occasion de laquelle, aux côtés du Peuple congolais, l'UDPS et son Président, Monsieur Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO vont en célébrer la commémoration. »

En effet, ce grand rassemblement sanctionnera les 28 ans, jour pour jour, depuis que la résistance non violente de l'UDPS, en faveur de la démocratie et de l'Etat de droit, a surclassé le monopartisme du régime Mobutu en débouchant sur l'ouverture du pays au multipartisme politique. C'est une date historique à l'occasion de laquelle, aux côtés du Peuple congolais, l'UDPS et son Président, Monsieur Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO vont en célébrer la commémoration.

Kabund-a-Kabund débouté par la justice

Pendant que l'UDPS s'attelle à organiser son grand rassemblement, le Tribunal de paix de Kinshasa/Matete vient de juger irrecevable l'exploit de son



Le secrétaire général de l'UDPS/Tshisekedi

secrétaire général contre Tharcisse Loseke, le président par délégation de l'UDPS/Tshibala, dans le dossier qui les oppose. Dans son arrêt, le tribunal reproche à la requête de Jean-Marc Kabund-a-Kabund, notamment une formulation « erronée et indigeste », alors que le ministère public avait pourtant requis l'examen à fond du dossier, après avoir rejeté les exceptions soulevées par Tharcisse Loseke.

Ces exceptions, note-t-on, portaient essentiellement sur le défaut de qualité, l'obscurité de l'exploit, le défaut d'objet dans le chef de Jean Marc Kabund et l'incompétence territoriale du Tribunal de paix Kinshasa-Matete. Rassurant, l'un des avocats de Jean-Marc Kabund a noté que l'action restait entière. « Le juge nous recommande de reprendre l'exploit en de termes clairs, c'est ce que nous allons faire », a-t-il dit.

Rappelons que dans sa citation directe, Jean-Marc Kabund attendait de la justice l'annulation des actes notariés au Tribunal de paix de Kinshasa-Matete en décembre 2017, ayant entériné les résolutions du congrès convoqué par Bruno Tshibala comme président de l'UDPS, en remplacement d'Étienne Tshisekedi. Tharcisse Loseke, dont la nationalité avait, en outre, été attaquée, avait également été accusé de faux en écriture, usage de faux, imputation dommageable et dénonciation calomnieuse.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chefde section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Bismack Biyombo : « Child of Africa vise à permettre aux enfants travaillant dans les mines de retrouver les bancs de l'école »

Le basketteur congolais, évoluant au sein de la National basketball association américaine (NBA), lance le 27 avril à Paris la campagne « Child of Africa » avec d'autres célébrités comme Akon, Djimon Hounsou, Fally Ipupa ou Isha Sesay. Dans cet entretien exclusif au « Courrier de Kinshasa », il parle de son actualité sportive, de l'opération qui sera menée dans la capitale française ainsi que de ses ambitions dans le domaine du basketball.



Bismack Biyombo dans le cadre des activités de sa fondation en RDC

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelle est aujourd'hui votre actualité sportive ?

Bismack Biyombo (B.B.) : La saison régulière vient de se terminer, nous n'avons pas pu nous qualifier pour les playoffs avec notre club les Magic d'Orlando. Aussi, je suis actuellement en phase de repos avant de reprendre l'entraînement et de me préparer pour la saison prochaine. J'attends également un signe de l'État congolais pour que je puisse jouer avec l'équipe nationale et que celui-ci fasse le nécessaire en matière de staff et de conditions de vie également.

L.C.K. : En quoi consiste la campagne « Child of Africa » et d'où vous est venue cette idée ?

B.B. : la campagne « Child of Africa » est née d'une discussion que j'ai pu avoir avec Akon, Djimon Hounsou, Fally Ipupa et Isha Sesay. Nous faisons tous des actions chacun de son côté et nous nous sommes dit que si nous nous mettions tous ensemble pour agir autour d'une même cause, l'impact serait décuplé. Nous sommes des modèles et nous devons servir d'exemple. La campagne « Child of Africa » sert à mettre en valeur une cause. Près de cent cinquante-deux millions d'enfants sont victimes du travail forcé dans le monde et parmi eux, soixante-douze millions se trouvent en Afrique. Les Africains sont des citoyens du monde et donc des citoyens de

la terre mère, ils doivent donc se sentir concernés et relayer le message. Nous devons montrer que nous pouvons être unis. Nous lancerons une campagne de crowdfunding dont je serai moi-même le premier donateur et au cours de laquelle chacun pourra faire un geste, aussi symbolique qu'il soit.

L.C.K. : Pourquoi un lancement à Paris et pas dans un pays africain ?

B.B. : Les médias africains ont la plupart de leurs rédactions à Paris. De plus, la diaspora africaine est très présente en France et son impact doit être plus fort en Afrique, celle-ci a un rôle important à jouer. C'est donc pour attirer ces médias et

parler à la diaspora que nous avons choisi Paris.

L.C.K. : Comment va se décliner concrètement cette campagne ?

B.B. : Il s'agit d'une campagne digitale. Le but est que le maximum de personnes partagent le #ChildofAfrica et le contenu de la campagne. Cette dernière s'articule sur une campagne de crowdfunding #ChildofAfrica où chacun peut être en mesure de donner ce qu'il a, même si le geste est symbolique. Le but est de montrer que nous pouvons être unis et partager. D'ailleurs, le slogan de notre campagne est « Ensemble, nous sommes plus forts ».

L.C.K. : Vous êtes l'un des cofondateurs du Kivu international school (KIS). Comment évaluez-vous la première année d'activité ? Quels sont les points positifs et négatifs ?

B.B. : Étant une personne extrêmement positive, je ne m'attarde pas sur les points négatifs. Le point positif est que KIS est enfin sorti de terre et qu'il sert au développement du Congo et à la formation de jeunes leaders. Le seul point négatif sur lequel je pourrais m'attarder, c'est que KIS ne devrait pas être une exception mais une règle partout en Afrique.

L.C.K. : Vous avez également une fondation. Quelles sont ses activités ?

B.B. : Notre fondation a pour but de créer de jeunes leaders avec des valeurs fortes qui permettront, à terme, de changer l'Afrique, même si ce changement est déjà en marche. Le sport doit également contribuer à la création de ces leaders. La santé va de pair avec l'éducation et le sport, il s'agit donc d'un autre domaine dans lequel nous œuvrons.

L.C.K. : Quels sont, selon vous, les points de convergence entre sport et éducation ?

B.B. : L'éducation te permet d'avoir la connaissance, le sport permet d'acquérir des lifeskills, des valeurs. Le sport est en quelque sorte l'école de la vie. C'est en combinant sport et éducation que nous obtenons des leaders.

L.C.K. : Quels sont vos projets, notamment sur le plan sportif ?

B.B. : Je souhaite continuer à faire briller le continent africain et continuer à proposer des actions concrètes sur le terrain. Sur le plan sportif, je dois continuer à être en bonne santé pour marquer l'histoire de mon sport et de notre continent.

Patrick Ndungidi

INSÉCURITÉ À BÉNI

Les députés du Nord-Kivu dénoncent le blocage du contrôle parlementaire

Les élus de la région estiment que le domaine de la défense ne doit pas rester tabou. Entre-temps, plus de cent organisations féminines des provinces de l'Ituri, du Maniema, du nord et sud-Kivu leur demandent de réintroduire, au bureau de l'Assemblée nationale, la motion de défiance initiée contre le ministre de la Défense accusé de laxisme dans la gestion de la situation sécuritaire à Beni et ailleurs dans le Grand Nord.

C'est dans la frustration que les habitants de Béni ont suivi le dénouement de la motion de défiance initiée par le député Paul Muhindo contre le ministre de la Défense, Crispin Atama. Comme il fallait s'y attendre, cette requête qui visait la tête du ministre interpellé pour incompetence dans la gestion de la situation sécuritaire à Beni n'a pas abouti. Le débat attendu en plénière sur la question n'a pas eu lieu alors que d'aucuns espéraient qu'il allait concourir à l'éclatement de la vérité pour établir les responsabilités dans la persistance de l'insécurité à Beni, Lubero et Rutshuru. Malheureusement, une motion incidentielle de la députée Vicky Katumwa est venue tout chambarder, annihilant

de fait un processus d'interpellation qui semblait déjà recueillir de nombreuses adhésions. L'élue de Kalemie (Tanganyika) expliquait que la démarche violerait le secret défense et elle fut entendue par ses pairs de la majorité présidentielle qui ont vite rejeté l'initiative de Paul Muhindo.

Une attitude que les députés de la région ont mal digérée, stigmatisant le diktat d'une majorité présidentielle qui a tendance à bloquer le contrôle parlementaire pour des visées politiques pendant que des vies humaines sont en train d'être sacrifiées au quotidien dans une région du pays en proie à une marginalisation forcée. Le secteur de la Défense et de la sécurité « ne doit pas continuer à rester en marge du contrôle parlementaire », ont fait savoir les députés nationaux élus de la province du Nord-Kivu. Dans une déclaration publiée le 18 avril, les élus du Nord-Kivu ont carrément désapprouvé la manière dont cette motion a été traitée tout en dénonçant une tendance à étouffer systématiquement tout débat public sur le massacre de la population congolaise, notamment à Beni, Lubero et Rutshuru. Ce qui, d'après eux, tend à renforcer « le sentiment d'abandon total

d'une partie du peuple congolais livré à l'holocauste (...) par les plus hautes institutions de la République ». Et dire que ce n'est pas la première initiative du genre en rapport avec les responsabilités à établir dans la protection et la défense de la population congolaise qui soit bloquée en plénière.

En tout cas, la colère des députés du Nord-Kivu a eu un effet contagieux auprès des habitants de Béni et des environs qui, en guise de mécontentement, ont enlevé les drapeaux du parti présidentiel, PPRD, qui flottaient sur divers bâtiments de la ville. Notons que le Nord-Kivu est le théâtre depuis de nombreuses années de violences de la part de groupes armés politico-mafieux rivaux. Depuis 2014, ont lieu à Beni des massacres de civils (qui ont fait plus d'un millier de morts et près de deux cent mille déplacés). Des attaques attribuées par les autorités congolaises à la rébellion ougandaise des ADF installée depuis des années dans cette région nande. Le fait que cette rébellion ADF s'adonne soudainement aux massacres de la population civile sans revendiquer quoi que ce soit, laisse penser qu'il y a anguille sous roche.

Alain Diasso

LIBÉRATION DES ACTIVISTES DES MOUVEMENTS CITOYENS

Des ONG sollicitent l'intervention du ministre de l'Intérieur

La société civile a exprimé ses préoccupations au ministre Henri Mova, dans le cadre de l'évaluation du travail de la commission instituée par le ministre des Droits humains, pour faire la lumière sur les violations des droits de l'homme lors des marches de décembre 2017 et janvier 2018.

Au cours d'une rencontre tenue au ministère de l'Intérieur, les représentants des ONG de défense des droits de l'homme ont sollicité l'implication du ministre de ce département pour obtenir la libération des activistes des mouvements citoyens arrêtés à travers le pays. Relevant les sujets évoqués lors de cette séance de travail, la ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, a noté des questions qui concernent essentiellement le ministère de l'Intérieur, dont la levée de l'interdiction des manifestations publiques et la libération de certains membres des ONG et militants des mouvements citoyens détenus depuis plus de trois mois.

Pour Me Georges Kapiamba, rapporteur de la commission, la recommandation relative à la redéfinition du protocole devant permettre la protection des personnes pendant des manifestations publiques, la formation des agents de l'ordre, principalement de la police, en matière des droits de l'homme et le respect de la loi en ce qui concerne une réquisition préalable s'agissant de l'intervention des éléments des FARDC au cours des opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre public a également été évoquée.

Le ministre de l'Intérieur s'est, pour sa part, dit satisfait de constater que pour la première fois, les acteurs de la société civile travaillent dans un cadre bien structuré avec le gouvernement afin de trouver des solutions aux problèmes de protection des droits de l'homme. Henri Mova Sakanyi a, en outre, promis à ses interlocuteurs de se pencher sur les dossiers qui lui ont été soumis dans un « délai raisonnable ».

Lucien Dianzenza

DÉFILÉ DE MODE

Des personnes avec handicap à l'honneur à Béatrice Hotel

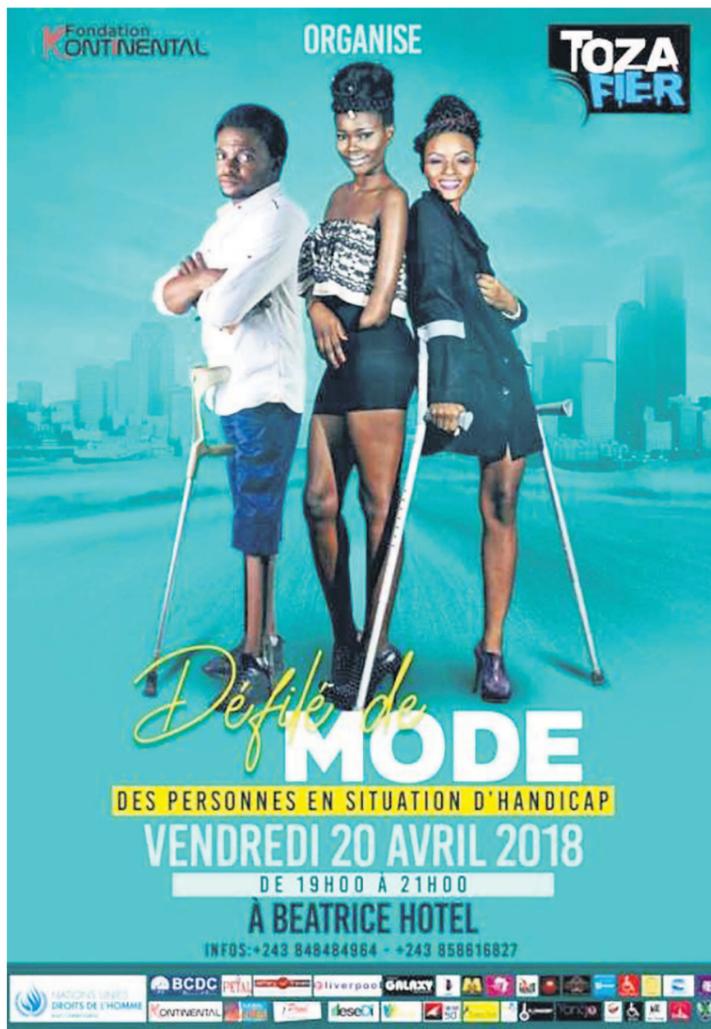
Dénoté « Toza Fier », l'événement qu'organise la Fondation Kontinental, ce 20 avril, mettra en valeur des mannequins originaux dont trois posent sur l'affiche qui ne manque pas de surprendre ceux qui la voient pour la première fois.

Décomplexées, en mini jupe et mini robe et arborant un joyeux sourire, les deux jeunes dames que l'on voit sur l'affiche de «Toza Fier» illustrent bien le concept de l'événement. À côté d'elles, un jeune homme l'air plus sérieux, les bras croisés avec sa béquille juste en dessous, vêtu d'une chemise et d'un bermuda complète le tableau. En effet, s'affichant de la sorte, les trois mannequins manifestent en toute liberté leur choix vestimentaire en dépit de leur handicap. Ce qui résume sans doute la vision de «Toza Fier», dans ce cas il peut se traduire par « Sans complexe », qui va au-delà de la manifestation. Son organisation, apprend-on, « a pour but de permettre aux personnes handicapées d'exercer pleinement leur choix de

vie et leur rôle de citoyen ».

Ainsi, ce défilé de mode devrait emmener « à changer le regard et faire évoluer les mentalités sur le handicap », fait savoir la Fondation Kontinental.

Du reste, le concept Toza Fier, dont la devise est « La vie au-delà de toutes limites », est la manière qu'a choisie la Fondation Kontinental d'exhorter les personnes avec handicap à se défaire de tout complexe. En somme, elle affirme l'avoir créé « pour encourager cette catégorie de la population à avoir une vie saine et active, à vaincre les préjugés et briser l'isolement social ». Par ailleurs, l'association à but non lucratif œuvrant pour la valorisation des personnes vivant avec handicap physique a aussi un caractère philanthropique et pédagogique. Ainsi affirme-t-elle, elle s'efforce de leur assurer une formation intellectuelle « afin de leur offrir une intégration sociale adéquate ». Dès lors, elle met à leur disposition « des structures d'apprentissage des métiers en coupe et cou-



L'affiche du défilé de mode Toza Fier

ture et en nouvelles technologies d'information et de la communication ».

La Fondation Kontinental rapporte qu'« en RDC, le nombre de personnes handicapées est estimé à 10 500 000, soit près de 15% de la population, se sentent marginalisées, victimes de harcèlement du fait de leurs différences ». Aussi, la motivation de cette initiative louable menée en faveur de cette frange de la population part du malheureux constat « que dans notre pays, 98% des enfants avec handicap physique ne vont pas à l'école et ne sont vraiment pas valorisés ». En sus, la Fondation relève que le cas de la RDC n'est pas isolé. « Nous avons remarqué que des personnes en situation de handicap dans le monde n'ont pas les moyens de se prendre en charge », indique l'association, ajoutant que c'est ce qui la motive davantage dans son soutien envers cette catégorie de personnes.

Nioni Masela

GOMA

Les enfants de moins de 5 ans exposés aux maladies diarrhéiques

Les causes seraient le manque d'hygiène chez la maman, la négligence de l'assainissement du milieu vital, l'allaitement du bébé le matin sans prendre la douche ou sans nettoyer les seins, etc., selon l'infirmier Joseph Lufungula du centre médical Konde, situé au quartier Mabanga-Nord, dans la commune de Karisimbi.

Les maladies diarrhéiques touchent plus les enfants âgés de zéro à cinq ans. Plusieurs cas ont été notifiés par les différents centres de santé de la commune de Karisimbi. Dans le souci d'arrêter la propagation de ces maladies, des séances de sensibilisation sont organisées à l'intention des mères au cour desquelles il est leur est expliqué des pratiques simples pour éviter que les enfants soient exposés aux maladies diarrhéiques qui constituent l'une des causes de mortalité infantile en République démocratique du Congo.

Au cours de l'une des séances, l'infirmier Joseph Lufungula a recommandé les consultations préscolaires aux femmes qui allaitent, tout en les exhortant à nettoyer régulièrement leurs seins pour épargner leurs nourrissons des maladies diarrhéiques. Il les a également conseillées d'observer scrupuleusement les règles d'hy-

giène, par exemple changer leur soutien-gorge le matin avant d'allaiter le bébé.

Selon l'enquête démographique et de santé, la prévalence de la diarrhée est particulièrement élevée chez les jeunes enfants de six à onze mois et douze à vingt-trois mois avec des taux respectivement de 33 % et 28 %. À part l'âge, la prévalence varie peu selon la plupart des caractéristiques sociodémographiques. Il faut cependant souligner les cas des provinces du Sud-Kivu (22 %) et du Kasai Oriental (20 %) dans lesquelles plus d'un enfant sur cinq en a souffert. Avec une prévalence de 24 %, c'est au Kasai Occidental que l'on enregistre la proportion la plus élevée d'enfants affectés par la diarrhée.

La prévalence la plus faible, souligne la même source, est enregistrée au Maniema (9 %). Si l'on considère le type de toilette par ménage, on constate que la prévalence de la diarrhée parmi les enfants vivant dans un ménage qui utilise des toilettes améliorées et non partagées est légèrement plus faible (15 %) que celle des enfants qui vivent dans un ménage qui utilise des toilettes partagées (17 %) ou non améliorées (17 %).

Aline Nzuzi

UNIVERS DES MOTS

L'appel à projet prend fin ce week-end

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 22 avril en prévision d'une résidence d'écriture de trois semaines prévue du 20 août au 9 septembre à Conakry, en Guinée.

Le projet d'écriture ainsi que l'ensemble du dossier est à envoyer par mail aux deux adresses suivantes : luniversdesmots@gmail.com et paupieresmobiles@hotmail.com avant le 22 avril à minuit. Il se rapporte à l'appel à projet d'Univers des mots lancé depuis mars dernier par la compagnie la Muse (Guinée-Conakry) à destination des dramaturges francophones, jeunes auteurs d'Afrique francophone vivant sur le continent. Il s'inscrit au nombre de ses actions d'accompagnement des écritures théâtrales contemporaines au travers d'un coaching d'auteur.

Le projet d'écriture attendu doit comprendre un synopsis, une note d'intention, une description des personnages. Il faut pour cela au moins vingt pages ou un premier jet de la pièce en cours qui sera soumis à un comité de lecture. Ce dernier va sélectionner trois auteurs parmi toutes les candidatures. Ce sont eux, ces heureux élus, qui participeront à la résidence d'écriture de trois semaines. Elle se tiendra à Conakry, du 20 août au 9 septembre. Cette résidence va porter sur un coaching d'un auteur expérimenté dans le but de leur permettre d'achever une pièce



déjà en cours d'écriture. À l'issue de la résidence, les textes seront de nouveau soumis à un dernier comité de sélection qui désignera un seul texte lauréat qui sera confié à « un metteur en scène pour une mise en maquette au festival Univers des mots 2019 en présence de l'auteur lauréat », signale-t-on.

Les frais de transport international, l'hébergement et les frais de séjour sont pris en charge par la compagnie la Muse. Elle

Appel à projet Univers des Mots 2018 pose quatre conditions de participation à son concours dont le premier revient à « être africain francophone et résider en Afrique ». Les postulants doivent, en outre, avoir déjà écrit au moins une pièce de théâtre mais ne pas avoir été édité plus de deux fois (théâtre) et ne pas avoir participé à l'édition précédente. Quant au dossier à fournir, il devra contenir, en plus du projet d'écriture décrit plus haut, un CV complet et un texte de théâtre achevé.

Nioni Masela

FOOTBALL ET JUSTICE

Constant Omari en visite médicale à Atlanta

Retenu en garde à vue pendant quarante-huit heures au parquet de Kinshasa / Matete à la suite du dossier de gestion des fonds publics alloués au football, le président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a été remis en liberté provisoire, le 18 avril, dans la soirée.

Constant Omari a été relâché pour raison de santé, a-t-on appris, alors que les deux vice-présidents de la Fécofa, Roger Bondembe et Théobald Binamungu, ainsi que le secrétaire général aux Sports, Barthélémy Okito, étaient restés en détention. En sortant de sa garde à vue, indique un témoin anonyme, il aurait déclaré avec émotion que cette arrestation serait un complot contre sa personne. Toutefois, il devait se présenter le 19 avril matin au parquet de Matete pour la suite de ce dossier brûlant. Selon le site officiel de la Fécofa, le patron du football congolais a bel et bien été devant la justice. « Au Parquet général de Kinshasa-Matete où le président de la Fécofa, M. Constant Omari



Constant Omari, le patron du football congolais Selemani, s'était présenté en fin de matinée ce jeudi 19 avril 2018, il n'a pas eu à mettre beaucoup trop de temps comme hier mercredi 18 avril 2018. Il repartira quelque temps après pour chez soi », a-t-

on écrit sur le site qui a annoncé également la mise en liberté provisoire des deux vice-présidents. «... des sources proches de l'autorité judiciaire de la place annoncent la liberté provisoire qui sera accordée aux deux autres dirigeants de la Fécofa, interpellés ensemble avec le président Constant Omari Selemani le mardi 16 avril 2018 dans la soirée », indiquait la source, avant la libération des deux personnalités l'après midi du 19 avril.

Et d'ajouter que les « fameuses 'preuves de compromission' promises par le ministre des Sports et loisirs, Papi Niango, se feront longtemps attendre puisque ce dernier, comme à ses habitudes, dément formellement les avoir promises... Ce n'étaient que de folles rumeurs dans les rues de la capitale, Kinshasa ». En fait, un bruit a circulé, le 18 avril, indiquant que le ministre

des Sports avait promis de passer au parquet de Matete afin de déposer des documents en rapport avec ce dossier. Et l'on apprend qu'après sa comparution dans la matinée du jeudi, le président de la Fécofa a pris son avion en direction d'Atlanta, aux États-Unis, pour une visite médicale.

Du côté de la Ligue nationale de football qui annonçait la suspension de ses activités à la suite de la garde à vue du président de la Fécofa, les choses sont redevenues normales. C'est aussi le cas de la Ligue de football de Kinshasa qui a repris aussi ses activités après les avoir suspendues quelques heures auparavant. L'on rappelle que toutes ces personnalités du sport congolais ont été en garde à vue à la suite de la convocation de Daniel Luzolo Bambi, conseiller spécial de chef de l'État en matière de la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, sur la gestion des fonds publics alloués aux équipes nationales de football de la RDC.

Martin Engimo

LINAFOOT/PLAY-OFF

Mazembe vient à bout de Maniema Union, Lupopo écrase Mont Bleu

Les Corbeaux de Lubumbashi ont eu raison des joueurs venus du Kindu par un but à zéro, et les Cheminots de Lupopo ont étourdi ceux de Bunia par quatre buts à un. L'opposition a été assez farouche, le 18 avril, au stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, entre le club local de TP Mazembe et l'AS Maniema Union de Kindu. A la fin, les Corbeaux se sont imposés par le score écriqué d'un but à zéro. Entré en cours du jeu à la 70^e mn à la place de Rainford Kalaba, Meschak Elia a apporté du tonus dans l'attaque de Mazembe. C'est sur son pressing haut qu'un défenseur de Maniema Union a marqué contre son camp à la 85^e mn. C'est quasiment de bout en bout de la partie que le club de Kindu a cédé le pan face à l'ogre Mazembe. Un but à zéro, une victoire précieuse pour les Corbeaux dans ce Play-Off visiblement très relevé. L'équipe entraînée par Mihayo Kazembe casse donc la spirale de matchs nuls après ceux concédés face à Sanga Balende à Mbuji-Mayi (0 but partout) et Lupopo à Lubumbashi (0 but partout). Pour sa part, Maniema Union est stoppé par Mazembe après la victoire sur Don Bosco à Lubumbashi par deux buts à zéro. Notons que pour cette rencontre, Mihayo a placé le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohrou dans les buts, et devant une défense à quatre avec le Zambien Kabaso Chongo, le Malien Salif Coulibaly qui vient de blessure, Kevin Mondeko et l'expérimenté Jean Kasusula Kilicho. Le Zambien Nathan Sinkala, Glody Likonza (remplacé par Miché Mika à la 72^e mn) et le maestro zambien Rainford Kalaba ont oc-

cupé le milieu de terrain des Corbeaux. Enfin, la récente acquisition malienne Sissoko (remplacé par Trésor Mputu à l'heure de jeu), Ben Malango et l'autre Malien Adama Traoré ont formé la le secteur offensif de Mazembe. Du côté de Maniema Union, le coach Pathy Lokose et son adjoint Kirongozi Birindwa ont titularisé Jackson Lunanga dans les perches. Et dans le champ, on a retrouvé, entre autres, Shabani Tshitemayi, Patrick Mampuya, Mbuka, Abedi Masulu, Daddy Tshimanga Mutamba, Tuisila Kisimba (remplacé par Mpiana Monzinja), Mumbere, etc. Dans d'autres rencontres, l'on rappelle la victoire de Sanga Balende à Mbuji-Mayi sur le Daring Club Motema Pembe par un but à zéro, une réalisation du Ghanéen Justice Mensah à la 74^e mn. LAC Rangers de Kinshasa a été tenue en échec au stade Tata-Raphaël par Dauphin Noir de Goma. Et Bilima/ Dragons a également été accroché par JS Groupe de Lubumbashi sur la même marque d'un but partout. Le 19 avril, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a fait d'une bouchée la formation de Mont Bleu, écrasée par quatre buts à un. Le coach Bruno Bla des Cheminots de Lubumbashi a aligné Dilma Mabula dans les buts et, dans le champ, Kwenge Kwenge, Second Kapayi, Mwamba Nzambi, Trésor Tshibwabwa, le capitaine Didier Kalenga, Trésor Kanku, Omam Ngapani, Alidor Kayembe, Masamba et Gradi Kyala. Et sur le banc des remplaçants, il y a eu le gardien de but Thierry Mbala, Yannick Sombo, Akim Musiela, Mike Lutumba, Exoucia Moanda, Manix Nengelwa et Héritier Makambo.

Martin Engimo



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

AIDE HUMANITAIRE DANS LE POOL

La Chine veut s'enquérir de la situation sur le terrain

En séjour au Congo, une délégation du ministère chinois du Commerce se rend, ce 20 avril, à Mindouli, pour voir comment sont gérés ses trois milliards FCFA affectés à travers le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le gouvernement de la République populaire de Chine a octroyé, en octobre dernier, une enveloppe de six millions de dollars, soit trois milliards FCFA, dans le cadre du plan de réponse humanitaire en faveur des déplacés du Pool. S'inscrivant dans le cadre du Fonds d'aide pour la coopération sud-sud, les trois milliards FCFA ont été équitablement répartis entre le HCR et le PAM. En effet, avec les trois millions de dollars reçus, soit 1,5 milliard FCFA, le PAM devrait acheter plus de 2 300 tonnes de vivres pour continuer l'assistance en distribution des aliments durant six mois. Cette contribution permettrait aussi d'améliorer la situation nutritionnelle de 80 000 enfants de moins de 5 ans et de plus de 12 000 femmes



enceintes et allaitantes. Ceci en leur fournissant des aliments nutritionnels spécifiques pour le traitement et la prévention de la malnutrition. Pour se rendre compte de la façon dont ces fonds sont gérés, une mission, conduite par la responsable de l'académie chinoise du commerce international et de la coopération économique du ministre chinois du Commerce, Xiaojing Mao, séjourne au Congo. Avant d'effectuer le déplacement de Mindouli, cette délégation a

eu, le 19 avril, une séance de travail avec la partie congolaise. Selon le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer, le programme a deux volets principaux : la distribution des produits alimentaires et l'appui nutritionnel. Actuellement, 69% de la somme reçue ont été engagés et tous les produits alimentaires sont sur le territoire congolais. « Nous sommes ravis d'aller avec la délégation chinoise et la partie congolaise sur le terrain pour voir comment se déroule

Photo de famille après la séance de travail/Adiac le programme. C'est un programme multilatéral avec plusieurs bailleurs de fonds dont la Chine. Je peux vous rassurer que les résultats sont là. En mai 2017, les évaluations montraient que 51% de déplacés du Pool étaient en situation d'insécurité alimentaire. Lors de l'enquête pour distribution, réalisée en janvier 2018, ils n'étaient plus que 12% en insécurité alimentaire parmi les bénéficiaires ; le taux de malnutrition des bénéficiaires de

l'activité était aussi en baisse », a expliqué Jean-Martin Bauer, estimant que cette assistance devra continuer, afin de consolider les signaux positifs observés. Présidant la rencontre, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, a reconnu, lui aussi, que cette assistance a considérablement fait évoluer les indicateurs. Après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités de Kinkala, il y a, a-t-il rappelé, des défis énormes à relever en matière de réinstallation, de remise des capacités productives. « Le plan de réponse humanitaire d'urgence 2018 couvre l'ensemble de ces domaines, parce que nous sommes en train de passer d'une phase d'assistance au relèvement communautaire et de développement de résilience. Nous estimons que cette mission est la bienvenue, en ce sens qu'elle prendra aussi connaissance de ce nouveau plan et des défis qui restent à relever », a souhaité le directeur de cabinet.

Parfait Wilfried Douniama

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Lancement du programme «Sed Grand» pour renforcer les capacités des sociétés nationales

Le président national de l'organisation humanitaire, Christian Sédar Ndinga, a lancé, le 19 avril, un projet de restructuration de la jeunesse en vue de renforcer sa participation quantitative et qualitative au sein du mouvement.

Le projet est reparti en deux phases. La première a obtenu un financement dans le cadre du programme de subvention dénommé « Sed Grant » pour le renforcement des capacités des sociétés nationales africaines en deux mois. Elle concerne la restructuration ou la structuration de la Croix-Rouge

jeunesse dans six branches départementales de la Croix-Rouge congolaise (CRC), en vue de mettre en place une conférence départementale jeunesse de vingt-cinq membres et une commission départementale jeunesse de cinq membres. Elle touchera mille volontaires, avec pour cibles principales 720 jeunes volontaires, dont l'âge varie entre 15 et 40 ans. La seconde phase, dont le financement n'est pas encore obtenu, porte sur la formation régionale des jeunes leaders à Brazzaville, avec l'appui financier des sociétés nationales et l'appui technique du programme YABC de la fédération internationale

des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le lancement officiel de ce projet a été couplé à l'ouverture de la conférence départementale de la Croix-Rouge jeunesse (CRJ) de Brazzaville. Christian Sédar Ndinga a rappelé l'objectif premier de ce programme, qui consiste à inculquer aux enfants et aux jeunes l'idéal de la paix, et à insérer les enseignements Croix-Rouge dans le système scolaire des pays. Les sociétés nationales doivent attirer et fidéliser les jeunes, a-t-il expliqué, avant de souligner que cette attraction et cette fidélité demandent une organisation de la jeunesse, le renforce-

ment des capacités, leur responsabilité au sein des instances ainsi qu'une bonne gouvernance. « La politique nationale de la jeunesse de la Croix-Rouge congolaise vise à promouvoir en milieu de jeunes les principes et valeurs humanitaires, la culture de non-violence et de paix, les échanges d'expériences interrégionales, l'entraide, la solidarité et bien d'autres », a-t-il indiqué. Pour le président de la CRJ d'Afrique centrale et du Congo, Gabriel Goma Mahinga, après Brazzaville, cette restructuration se poursuivra dans d'autres départements, notamment à Pointe-Noire, au Kouilou, au Pool,

dans la Sangha et la Cuvette. Selon lui, la CRJ constitue plus de 60% du vivier de volontaires. La jeunesse est aussi et surtout le grand gisement d'énergie et d'inspiration qui propulse la vision, les ambitions et l'action de leur mouvement. Notons que Gabriel Goma Mahinga a, en outre, rappelé les principes d'intervention des jeunes adoptés par la 19^e session de l'assemblée générale de la fédération de novembre 2013, à Sydney en Australie. Il s'agit notamment de l'intervention des jeunes en tant que leaders, volontaires et bénéficiaires au sein du mouvement.

Lydie Gisèle Oko

TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE



FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

La Minusca n'entend pas céder face aux groupes armés

La force internationale dans le pays a pris la décision suite au regroupement d'éléments armés à Kaga-Bandoro, une ville à 300 km au nord de Bangui, qui menacent de marcher sur la capitale pour la combattre.

« *La Mission ne cédera pas à l'intimidation et continuera, en toute impartialité, à assurer son mandat de protection des civils et des institutions* », a déclaré le porte-parole de la Minusca, Vladimir Monteiro, lors d'une conférence de presse.

La Minusca a affiché cette détermination après que deux groupes armés issus de l'ex-Séléka, le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) et le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), ont tenu une réunion la semaine dernière à Kaga-Bandoro pour « *mettre en place une coordination militaire* » contre la mission de l'ONU.

à l'opération lancée par la Minusca contre les milices qui contrôlent le PK5, quartier musulman de Bangui qui est aussi le poumon économique de la capitale.

Le porte-parole de la Minusca a condamné « *la manipulation et la désinformation sur l'objectif de cette opération ainsi que son instrumentalisation par les groupes armés, notamment le FPRC et le MPC* ». Il a expliqué les raisons de l'intervention de la patrouille conjointe mission de l'ONU et forces armées centrafricaines au PK5. « *Ce n'est pas une opération qui vise les membres de la communauté musulmane, il ne faut pas faire de*

paix en Centrafrique, un autre groupe issu de l'ex-Séléka, se propose de tenir également une réunion en fin de semaine pour décider de s'associer ou non à cette coordination militaire. Et selon une source de ce groupe, ce « *mouvement attend encore des clarifications sur les revendications et l'objectif du FPRC* ».

Bangui, la capitale centrafricaine, est le théâtre de violences depuis début avril. Des violences meurtrières ont secoué le quartier PK 5 après le début d'une opération conjointe force onusienne et armée centrafricaine, le 8 avril, contre les groupes armés du quartier. Et le 10 courant, des combats ont opposé les deux parties, faisant au moins vingt-cinq morts, dont un Casque bleu, et plus d'une centaine de blessés.

Depuis ces affrontements, des drapeaux français flottent un peu partout au quartier PK5 et des tracts y sont distribués. Paris avait, dans un communiqué rendu public le 16 avril, désapprouvé ces pratiques qui « *visent à présenter la France comme un soutien de groupes armés* » et « *à entre-*

tenir un climat de confusion sur le rôle de la France en Centrafrique ». « *L'ambassade de France dénonce les tentatives d'instrumentalisation dont la France fait l'objet depuis une semaine* », soulignait-on.

Pour les autorités françaises, « *la présence de drapeaux français (...) relève d'une grossière manipulation visant à faire croire à une divergence entre les objectifs de la France et ceux des autorités centrafricaines et de la Minusca* ». Elles avaient, par ailleurs, tenu à rappeler que la France, qui était intervenue militairement entre 2014 et 2016 en Centrafrique dans le cadre de l'opération Sangaris, « *se tient aux côtés de tous les Centrafricains* » et « *place résolument sa confiance dans les capacités des Nations unies et des autorités centrafricaines à rétablir l'ordre* ».

L'Union africaine promeut une feuille de route pour la paix en Centrafrique, dans le cadre de laquelle un groupe de facilitateurs a rencontré ces dernières semaines la quinzaine de groupes armés qui sèment la violence en provinces. Fort malheureusement, depuis l'arrivée au pouvoir du président

Faustin-Archange Touadera, en 2016, la Centrafrique n'a pas retrouvé le calme. La Mission des Nations unies (Minusca) et la force française Sangaris sont souvent mises dos à dos dans le pays. Cette situation a conduit la population à critiquer ouvertement la mission de l'ONU pour son incapacité à faire face aux violences

« L'ambassade de France dénonce les tentatives d'instrumentalisation dont la France fait l'objet depuis une semaine »

incessantes.

La Centrafrique est en proie à des conflits depuis 2013. Le renversement du président François Bozizé par l'ex-rébellion de la Séléka avait entraîné une contre-offensive des milices d'autodéfense antibalaka, plongeant le pays dans le chaos. La situation est loin de s'améliorer puisque les groupes armés et des milices s'affrontent actuellement pour le contrôle des ressources.

Nestor N'Gampoula

« La Mission ne cédera pas à l'intimidation et continuera, en toute impartialité, à assurer son mandat de protection des civils et des institutions »

« *L'option de descendre sur Bangui n'est pas exclue* », a déclaré le chargé de la communication du FPRC, Aboubakar Sidik Ali, selon lequel les groupes de l'ex-Séléka se sont mobilisés suite

à l'amalgame », a renchéri de son côté le ministre et porte-parole du gouvernement, Ange Maxime Kazagui, lors d'une conférence.

Hormis le regroupement des éléments du FPRC, l'Union pour la

La menace d'une offensive plane sur Bangui

Après l'attaque des forces de l'ordre et des soldats de la Minusca contre les groupes armés du quartier PK5, dans le troisième arrondissement de la ville capitale, les déclarations contradictoires se multiplient. La population se retrouve dans une situation de confusion totale.

Depuis quelques jours, en effet, plusieurs groupes armés issus de l'ex-Seleka, comme le FPRC et le MPC, rassemblent leurs troupes à Kaga-Bandoro, dans le nord de la Centrafrique. Si la vie suit son cours normal, le rassemblement de ces groupes défraie la chronique. Toutefois, selon des sources internes ou proches du FPRC, les opérations de la semaine dernière au PK 5 sont le déclencheur de cette mobilisation à Kaga-Bandoro. Les groupes ex-Seleka se posent en protecteurs des musulmans de Bangui face à l'opération de police contre « Force ». Opération présentée comme une attaque contre les musulmans.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 17 avril, Sébastien Wenezou, ex-coordonnateur anti-balakas, a indiqué : « *On ne déclare pas la guerre pour l'instant, on attend* ». Il demande aux Seleka « *de rester là-bas et de privilégier l'initiative africaine pour le dialogue* ». « *S'ils débordent, si les Seleka arrivent à Bangui, c'est la faute de la communauté internationale et de la Minusca* », a-t-il averti.

Face à la gravité de la situation, Jean-Pierre Lacroix et Smaïl Chergui, en séjour dans le pays, ont dû annuler leur visite à Bria. Le patron des Casques bleus et le commissaire Paix et Sécurité de l'Union africaine en ont profité pour échanger avec le président centrafricain sur ces malheureux événements. Au cours d'une conférence de presse donnée au sortir de cette rencontre, Faustin-Archange Touadera a dénoncé « *des groupes de bandits qui prennent la population en otage* ». Le chef de l'Etat a appelé ses compatriotes au calme, à la réconciliation et à plus de patriotisme.

Du côté des hôtes de Bangui, c'est un discours de fermeté qui est tenu à l'endroit des hors-la-loi. « *S'il y a encore des poches ou des criminels qui tiennent en otage la population, je crois qu'il est tout à fait naturel que la loi puisse maintenant prévaloir* », a prévenu Smaïl Chergui. Les diplomates onusien et panafricain ont réaffirmé leur détermination à mener l'opération de nettoyage jusqu'au bout.

Placée en position d'observation, la mission des Nations unies se dit prête à agir. « *La Minusca, à travers la force, est en train de monitorer la situation et prendra les mesures qui s'imposent* », a affirmé Vladimir Monteiro, son porte-parole. « *Mais, en même temps* », a-t-il poursuivi, « *nous demandons à ces groupes armés de rester dans la logique du dialogue, entamé par l'initiative de l'Union africaine. Il faut laisser cette initiative aller de l'avant* ». Le PK5 a souvent été au cœur des tensions dans la capitale centrafricaine et la dernière population musulmane de la ville y vit retranchée. Les musulmans centrafricains sont souvent associés à la rébellion de la Séléka qui a renversé le président François Bozizé, en 2013, et plongé le pays dans la violence.

Yvette Reine Nzaba

Jean Serge Bokassa dénonce des provocations contre sa personne et ses anciens collaborateurs

Relevé il y a une semaine de ses fonctions de ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Jean Serge Bokassa, a dénoncé, le 19 avril, sur son compte Facebook et Twitter, les attaques dont il fait l'objet.

Dans son post, considéré comme un communiqué de presse, l'ancien ministre de la Sécurité publique puis de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Jean Serge Bokassa, a relevé qu'il est victime d'agression verbale depuis sa sortie du gouvernement. « *Au lendemain de la passation de service, effectuée, le 18 avril 2018, dans*

troubadours, sans éducation ni valeur ». « *Ils comprendront qu'ils se sont trompés d'adversaire. L'heure n'est pas à la distraction politique, mais à la recherche de vraie solution pour le bien de la nation* », a-t-il ajouté.

Pour mettre fin à cette campagne, il a interpellé les autorités de l'Etat. « *Je demande respectueusement à M. Touadera, président de la*

« Rassembler pour être unis, unis pour être fort, être fort pour triompher de ce qui veut avoir raison de notre destin collectif se doit de nous guider et de nous mobiliser jour après jour ».

les alentours de 9h00, je dénote que des provocations se multiplient, révélant une volonté manifeste de nuire à ma personne et à l'endroit de ceux qui m'ont servi », a indiqué Jean Serge Bokassa.

Dans sa communication, il estime qu'il s'agit d'une campagne de « *dénigrement menée par les griots et autres*

République, de faire preuve de hauteur en s'attendant aux vrais problèmes de notre pays et de tenir ses hommes au respect ». Et d'ajouter, « *Lorsque nous avons servi l'Etat à un certain niveau de responsabilités, un minimum d'égard relèverait du bon sens et réaffirmerait le sens élevé de l'Etat dont il*

fait faire montre ».

Dans sa dénonciation, Jean Serge Bokassa prévient que « *si cet acharnement contre ma personne et celle de mon entourage se poursuit, je me verrai dans l'obligation de réagir dans le respect certes des lois de mon pays* ». Par la même occasion, il a promis de rendre compte de sa mission et de présenter des perspectives d'avenir.

Aussi a-t-il encouragé les Centrafricains à faire montre de solidarité face aux défis du pays : « *Rassembler pour être unis, unis pour être fort, être fort pour triompher de ce qui veut avoir raison de notre destin collectif se doit de nous guider et de nous mobiliser jour après jour* ».

Depuis le 18 avril, c'est le général Henri Wanzet Liguissara qui assure officiellement l'intérim au ministère de l'Administration du territoire cumulativement avec ses fonctions de chef de département de la Sécurité publique.

La cassure entre Jean Serge Bokassa et son allié Touadera serait née de l'occupation de l'ex-Cour impériale de Béren-go par des encadreurs militaires russes.

N.N'G.



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5GB
4 000^F 7 jours

1GB
1 000^F 1 jour

40GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

ASSEMBLÉES DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Économie, dette, croissance et pauvreté cristallisent les débats

Ouvertes le 16 avril, les réunions du printemps des deux institutions de Bretton Woods que Washington, la capitale fédérale des États-Unis, abrite jusqu'au 22 avril, sont dominées par les débats autour de l'économie mondiale, la dette qui galope dans l'ensemble, la croissance qui stagne ou avance selon les pays et la pauvreté qui n'a cessé de frapper la population aux revenus faibles.

Dans l'ensemble, au moins mille cinq cents personnalités : ministres des Finances ou leurs représentants venus des 189 pays membres des institutions de Bretton Woods, les directeurs des banques centrales, les parlementaires sans oublier les journalistes, prennent part aux assises qui précèdent les rencontres annuelles prévues en octobre, à Jakarta, en Indonésie. Les experts, spécialistes et autres analystes du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale scrutent les perspectives économiques mondiales dont les indicateurs ne sont pas les mêmes selon les régions ou zones. De façon globale, après une dé-



croissance où toutes les prévisions (ou presque) étaient à la baisse, la croissance semble reprendre par le biais de l'augmentation des échanges commerciaux en dépit de quelques contradictions entre les États-Unis et la Chine. Mais, cette croissance est jugée "cyclique" et pourrait baisser. Pour l'heure, elle est qualifiée de "solide" dans les prévisions qui conseillent aux géants mondiaux

d'éviter des politiques budgétaires pro-cycliques. Des inquiétudes subsistent plutôt au niveau de la dette mondiale qui a augmenté et atteint un niveau record depuis la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), notamment dans les pays avancés. Cette augmentation de la dette crée des vulnérabilités.

« La dette (mondiale) a atteint 225% du Produit intérieur brut

Photo de famille après la séance de travail/Adiac (PIB) », a précisé Christine Lagarde, directrice générale du FMI qui a toutefois souligné qu'à court terme, « les perspectives de l'économie mondiale sont au beau fixe ». Christine Lagarde a conseillé aux États d'intensifier les réformes structurelles et de se garder de toutes mesures protectionnistes. S'agissant de la dette dans les États dits "pauvres et très endettés", le ratio de son augmentation a été de

43% ces cinq dernières années à cause, justement, de la fin de l'initiative PPTE. « Il est indispensable que les pays en développement et à faibles revenus renforcent leurs capacités fiscales », avertissent les experts, pour les faire sortir du cycle vicieux de l'endettement qui amenuise leurs performances. En plus, ces pays doivent faire de la gouvernance et de la lutte contre la corruption une priorité.

À Washington, la Banque mondiale a fait une importante annonce en faveur de plusieurs dizaines de pays pauvres des quatre coins du monde. « Nous avons un programme de 450 millions de dollars américains pour 75 pays les plus pauvres de la planète. Il s'agit d'un programme devant permettre de faire face à des épidémies comme Ebola », a affirmé Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale.

À travers un tel programme, « nous essayons de faire en sorte que ces pays (pauvres) utilisent les mêmes outils que les pays développés », a-t-il fait savoir au cours d'une conférence de presse.

La Rédaction

CUBA

Miguel Diaz-Canel s'engage à poursuivre les réformes économiques entamées par Raul Castro

Une transition historique vient d'être entamée dans le pays pour la première fois depuis près de six décennies: l'île n'est plus dirigée exclusivement par les frères Castro, puisque l'actuel président a cédé le témoin à son dauphin désigné.

L'élection de Miguel Diaz-Canel, un civil de 57 ans, unique candidat pour succéder à Raul Castro, a été confirmée le 19 avril après avoir été soumise au scrutin de l'Assemblée un jour plus tôt. Il a été porté à la tête du pays pour un mandat renouvelable de cinq ans avec 603 voix sur 604, soit 99,83% des suffrages.

Dans son premier discours en tant que président du Conseil d'Etat, Miguel Diaz-Canel a dit réaliser l'ampleur de la mission qui lui est confiée. « Le mandat donné par le peuple à cette législature est de poursuivre la révolution cubaine

dans un moment historique crucial », mais aussi les réformes économiques entamées par Raul Castro. Son accession en qualité de président cubain ne surprend guère puisque le chef de l'Etat sortant l'a préparé à assumer les plus hautes fonctions. Celui qui était devenu le numéro deux du régime a gravi, dans l'ombre, les échelons du pouvoir cubain et s'est imposé peu à peu aux côtés de Raul Castro, jusqu'à être nommé premier vice-président en 2013. À ce titre, Miguel Diaz-Canel représentait son gouvernement à l'étranger tandis que les médias lui accordaient de plus en plus d'espace.

Le nouveau président est chargé de conduire une transition pour un mandat renouvelable de cinq ans. Il est le premier dirigeant cubain à n'avoir pas connu la révolution de 1959 et devra se forger une légitimité. Parmi les chantiers qui

l'attendent, Miguel Diaz-Canel devra maintenir l'équilibre entre la réforme et le respect des principes essentiels du castrisme, et s'atteler à poursuivre les réformes d'une économie encore étatisée à 80%.

Il devra aussi tout faire pour parvenir si possible à la suppression de la double monnaie, un système unique au monde qui, aux yeux des experts, provoque des distorsions dans un modèle économique obsolète et entravé depuis 1962 par l'embargo américain. S'agissant de la nomination des membres du conseil des ministres, elle va intervenir dans les prochains jours, mais beaucoup d'observateurs estiment que la nouvelle configuration du pouvoir cubain sera moins centralisée.

Pour le président du groupe de réflexion Dialogue interaméricain, à Washington, Michael Shifter, qui évoquait les lourdes charges dévolues au nouveau dirigeant, « il est

assez difficile d'évaluer la capacité de Diaz-Canel de remplir les fonctions de président ». « Il vient du système mais c'est la rigidité du système qui constitue le plus grand obstacle pour avancer », a-t-il noté, ajoutant que « ses débuts constitueront un test pour ses capacités politiques, et il peut s'attendre à des résistances ». De son côté, le directeur de l'Institut des recherches cubaines de l'université de Floride, Jorge Duany, pense que Miguel Diaz-Canel « adoptera peut-être un style de direction plus institutionnel et bureaucratique que charismatique et personnel, comme ce fut le cas avec Fidel, puis un peu différemment avec Raul ».

Raul Castro qui a cédé le pouvoir à Miguel Diaz-Canel, un ingénieur électronique, avait succédé en 2006 à son frère Fidel, décédé fin 2016. Il a engagé une série de réformes

autrefois impensables, comme l'ouverture de l'économie au petit entrepreneuriat privé et orchestré un rapprochement spectaculaire avec les États-Unis. Sur ce dernier point, La Havane et Washington ont notamment noué leurs relations diplomatiques en 2015, soit après cinquante-trois ans d'affrontements. L'année suivante, le président américain, Barack Obama, avait effectué une visite historique sur l'île. Mais depuis l'arrivée à la Maison-Blanche du républicain Donald Trump, la normalisation a subi un sérieux coup de frein.

Malgré des efforts consentis par les autorités cubaines, des observateurs estiment que les réformes ont été trop timides pour relancer une économie encore largement dépendante des importations et du soutien de son allié vénézuélien en plein déclin.

Nestor N'Gampoula

ALLEMAGNE
BRÉSIL
CONGO B
EGYPTE
ESTONIE
GUADELOUPE
PÉROU
RDC

maloloba

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE, DANSE ET CIRQUE DU CONGO

1^{ère} édition

22 > 28
AVRIL 2018

BRAZZAVILLE-CONGO

100% GRATUIT

22 > 28
AVRIL 2018

BRAZZAVILLE-CONGO

100% GRATUIT

AU PALAIS DES CONGRÈS, L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO, L'AUDITORIUM DE LA PRÉFECTURE
AUX GYMNASES DE MAKELEKELE ET DE QUENZÉ, L'ESPLANADE DE LA TÉLÉVISION
NKOMBO ET BIEN D'AUTRES....

PAIX DANS LE POOL

Thierry Mougalla estime que les choses sont en bonne voie

Dans une interview accordée à Radio France internationale (RFI), le 19 avril, le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, a évoqué divers sujets d'actualité liés à la vie nationale, notamment la crise financière que traverse le Congo, le retour définitif de la paix dans le département du Pool et la session de la Cour criminelle.

« Un pays en difficulté financière ne se dissimule pas »

La situation financière difficile que traverse actuellement le Congo n'est pas passée sous silence. Sur l'information confirmée par le Fonds monétaire international (FMI) et relayée par RFI, selon laquelle la moitié de la dette du Congo avait été dissimulée, Thierry Mougalla a répondu : « un pays en difficulté financière ne se dissimule pas. C'est un pays qui, par la multiplicité des créanciers, peut avoir besoin d'un peu de temps pour rassembler l'ensemble des informations à mettre à disposition du FMI. C'est ce qui a été fait. Et aujourd'hui, nous pensons que l'ensemble des éléments sont sur la table. Nous venons de passer une étape essentielle qui était celle de la détermination des termes de référence. Il a fallu que nous parlions le même langage avec le FMI sur les questions essentielles, la gouvernance et la restructuration de la dette ».

Parlant de la gouvernance, il a, en outre, rappelé l'accord établi sur la base d'un mémorandum lié à la gouvernance économique et financière. « C'est un document commun. Pour ce qui concerne la restructuration de la dette, il y a eu le recrutement courant mars du cabinet Ernst & Young, qui est à pied d'œuvre et nous permet d'avancer le plus vite possible », a expliqué le ministre.

« Cette phase étant terminée, nous entrons dans une phase un peu plus technique, qui consiste à ce qu'en interne, le FMI examine et fasse son miel de toutes les données recueillies et propose à l'Etat congolais ou indique à l'Etat congolais le moment où le dossier passera en Conseil d'administration du FMI pour l'accord final. Donc, toute la phase antérieure aujourd'hui est terminée. Et il y a un accord global satisfaisant pour les deux parties », a martelé Thierry Mougalla.

La situation débloquée dans le Pool

Quatre mois après la signature d'un accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le ministre de la Communication a également répondu aux nombreuses questions sur la situation dans le département du Pool, notamment la libération des ninjas,

le sort du pasteur Ntoumi, le retour de la population et le désarmement des ninjas.

« Beaucoup de Congolais et d'observateurs étrangers ont été assez surpris de l'accord de cessez-le-feu qui a été conclu le 23 décembre dernier. La situation s'est brusquement débloquée, parce qu'il y a eu une volonté politique commune. Celle des autorités, en tête desquelles le président de la République, et celle du pasteur Ntoumi », a assuré le ministre de la Communication. Essentiellement opérationnelle, cette étape, a-t-il dit, a permis la cessation des hostilités, la reprise du trafic routier, la reprise attendue dans quelques jours du trafic ferroviaire et le retour progressif de la population déplacée.

« Il reste la phase politique incarnée dans la commission paritaire mise en place, avec, à égalité, les représentants du pasteur Ntoumi et ceux du gouvernement. C'est au cours de cette phase que l'ensemble des questions politiques qui sont pendantes, la situation personnelle du pasteur Ntoumi, la réinsertion effective des ex-combattants et les problèmes judiciaires trouveront leur solution », a souligné le porte-parole du gouvernement.

A propos du retour de la population qui s'est réfugiée à Brazzaville, il a précisé : « On en est déjà de la volonté de l'Etat qui, malgré les difficultés financières que vous connaissez, a débloqué des crédits dans le cadre du budget 2018 qui a été voté fin 2017. Cette somme débloquée, d'un milliard FCFA, permet déjà le retour progressif de la population ».

Compte tenu du fait qu'il y a à peu près cent mille personnes qui ont été déplacées par les événements, le ministre a estimé que le processus est long. D'ailleurs, a-t-il poursuivi, l'Etat a obtenu le principe de l'aide des Nations unies, lors d'une visite de l'un des représentants de cette institution au président de la République, en janvier dernier.

En ce qui concerne le désarmement, il a fait savoir qu'il y a deux étapes : le ramassage effectif des armes et le financement de la réinsertion qui nécessitera probablement l'apport de la communauté internationale. « L'atmosphère aujourd'hui est à la restitution des armes. Il n'y a

absolument plus aucune tension. Les convois de véhicules qui, aujourd'hui, ont ouvert la voie dans le Pool sont mixtes. Ils sont composés de représentants de la force publique, de l'administration et des ninjas », a laissé entendre le ministre.

Sur le sort réservé au pasteur Ntoumi, le ministre a souligné que tout est entre les mains de la commission mixte. « Il faut inscrire l'ensemble des questions d'ordre juridique, y compris la situation personnelle du pasteur Ntoumi, dans le cadre des discussions qui sont en cours. Je peux comprendre l'impatience, notamment du pasteur Ntoumi et de ses partisans les plus proches. Mais les choses sont sur la bonne voie et devraient se résoudre dans les prochaines semaines et les prochains mois. La poursuite a totalement cessé sur un plan opérationnel, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, le pasteur Ntoumi n'est ni traqué ni recherché », a insisté Thierry Mougalla.

Procès Jean-Marie Michel Mokoko

Les procès de Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa ont été aussi évoqués au cours de cette interview. Le ministre a expliqué les raisons du retard pris alors qu'ils devaient se tenir au plus tard le 31 mars, tel que l'avait promis le chef de l'Etat, dans son message sur l'état de la nation, le 30 décembre devant le parlement réuni en congrès. « Concernant le ministre Okombi Salissa, l'instruction du dossier se poursuit. Pour le dossier du général Mokoko, vous avez dû entendre le renvoi qui a été effectué vers la cour criminelle, c'est-à-dire un recours, autrement dit la possibilité de demander que ce renvoi soit annulé, dans les quelques semaines qui viendront, le procès du général Mokoko pourra se tenir », a estimé le ministre. « Les deux ans que nous venons de passer s'expliquent par le fait que l'instruction a été à la fois sérieuse de la part du magistrat instructeur et suffisamment ouverte et respectueuse des droits de M. Mokoko, puisqu'il a exercé à chaque étape les garanties que lui fournit la loi », a-t-il justifié.

Même si, selon l'un des avocats du général Mokoko, ce dernier ne peut pas être poursuivi devant les juridictions de droit commun, du fait de son élévation à la dignité de Grand officier de l'Ordre du mérite congolais, Thierry Mougalla pense que « les conditions de son incarcération sont tout à fait normales. Sur le fait qu'il



s'agirait d'une infraction politique, le code pénal prévoit l'incrimination d'atteinte à la sécurité intérieure. Il n'y a donc, du point de vue de l'Etat, aucun élément qui justifie cette volonté de décrédibiliser le procès à venir ».

Paulin Makaya s'expliquera devant la Cour criminelle

Le ministre Thierry Mougalla a également parlé de la situation de Paulin Makaya, un autre opposant politique en prison qui, depuis décembre 2017, a purgé sa peine mais n'a pas encore recouvré la liberté.

« Effectivement, il a purgé sa peine. Mais, il y a aujourd'hui une incrimination qui pèse sur M. Paulin Makaya. En fin décembre 2016, il y a eu une tentative d'évasion dans laquelle il a été impliqué et pour laquelle il a été de nouveau inculpé par le parquet. Dans quelques semaines, il y aura certainement ce procès également. Il sera de nouveau conduit à s'expliquer devant la Cour criminelle », a-t-il annoncé, et d'ajouter, « son avocat le défend. Je comprends qu'il essaie de trouver tous les subterfuges. Simplement, je vous rappelle qu'il y a eu mort d'hommes. Deux agents de la force publique et deux gendarmes en ont trouvé la mort lors de ces événements ».

Malgré toutes sortes d'interprétations faites sur cette affaire, le ministre de la Communication croit qu'un Etat organisé, qui constate des infractions de droit commun, a deux options. « Soit la faiblesse : considérer que tout est dans tout et on peut se permettre de faire que l'Etat se délite. Soit, de poursuivre

conformément à la loi. La qualité d'homme politique ne donne aucune immunité pour commettre des crimes ou des délits de droit commun », a-t-il argumenté.

A ceux qui spéculent sur le nombre des opposants politiques en prison qui serait de trop, le ministre a répondu « qu'il y en a des centaines, des milliers d'autres, qui ne sont pas en prison et qui exercent leurs activités d'opposants ».

« Parfait Kolélas n'est pas n'importe qui, il est libre. Tsaty Mabiala à la tête du premier parti de l'opposition, confère les dernières élections législatives, n'est pas n'importe qui non plus. Mme Munari, que vous recevez souvent sur vos antennes, n'est pas n'importe qui. Charles Zacharie Bowao n'est pas n'importe qui. Vous voyez que l'on peut ne pas se limiter à trois exceptions qui confirment une règle. C'est que, au Congo, on est emprisonné quand on commet un crime ou un délit de droit commun », a-t-il rappelé.

Par ailleurs, il a donné quelques informations sur chacun des opposants. « M. Mokoko avait lancé des appels à l'insurrection. Après cette fameuse histoire de vidéo dont tout le monde a entendu parler, il y a eu, un appel public à l'insurrection. Vous voyez que l'on est dans une autre logique. Vous parlez de radicalité. Je crois que, quand vous recevez M. Bowao ou Mme Munari qui ne reconnaissent pas les institutions, ils le disent et ils le proclament tous les jours. Ils ne sont pas poursuivis. Ils sont libres », a soutenu le ministre.

Yvette Reine Nzaba

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE VOLLEYBALL

La compétition débute ce samedi



Une rencontre de volleyball (Adiac)

Les rencontres chez les cadets, cadettes et minimes, se joueront avant la cérémonie officielle, prévue le 22 avril, au gymnase Henri-Elendé où se poursuivra, d'ailleurs, la compétition. Après quoi, la DGSP (championne en titre seniors messieurs) en découdra avec Kinda Odzoho. En juniors messieurs, Espoir sera aux prises avec JCM, tandis que Renaissance de Mpila jouera contre JCM3 et OVSP rencontrera JCM2 dans la catégorie des minimes pour le compte de la première journée de la compétition départementale de Brazzaville. Les trois premières équipes de chaque catégorie seront qualifiées pour le championnat national, lui aussi, qualificatif aux différentes compétitions africaines de clubs de volleyball. La dernière saison, la DGSP a été sacrée championne en seniors messieurs et dames, BVC Espoir chez les cadets, Renaissance en cadettes, JCM en cadets. Il faut attendre la fin de la compétition pour savoir si ces équipes conserveront leurs titres où se feront prendre par d'autres formations engagées dans ce tournoi qui, du reste, ne démeritent pas.

Rominique Makaya

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Cara attend ses adversaires du groupe

Qualifiés pour la phase de poules, les Aiglons connaissent le programme de leurs prochaines rencontres africaines mais pas le groupe dans lequel ils seront logés ni leurs potentiels adversaires.

Le 21 avril, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sera fixé sur son sort à l'issue du tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la confédération qui aura lieu au Caire, en Egypte. Les seize équipes qualifiées seront placées dans quatre poules de quatre et les matches de la première journée se disputeront le 6 mai.

Peu importe l'adversaire qui se présentera à lui à cette étape de la compétition, le Cara n'a plus le choix car pour prétendre grandir, il faut affronter les grands. Le 18 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, il a joué avec sérénité, puis a réussi à intégrer le cercle des seize prétendants pour gagner la Coupe de la Confédération. Les matches de poules, les quarts, les demi et la finale, le chemin menant vers le titre est long et truffé d'obstacles. En effet,

Les résultats du tour de cadrage avec les qualifiés en gras

- Akwa Utd (Nigeria) - Al Hilal (Soudan) 3-1 [0-2 à l'aller];
- Al Hilal Obied (Soudan) - UD Songo (Mozambique) 2-1 [1-3 à l'aller];
- CARA (Congo) - Saint George (Ethiopie) 1-0, 4-3 TAB [0-1 à l'aller];
- Costa do Sol (Mozambique) - Rayon Sports (Rwanda) 2-0 [0-3 à l'aller];
- Deportivo Niefang (Guinée équatoriale) - Williamville (Côte d'Ivoire) 2-1 [0-2 à l'aller];
- Djoliba (Mali) - MFM (Nigeria) 0-0 [1-0 à l'aller];
- Enyimba (Nigeria) - Wits (Afrique du Sud) 0-0 [1-1 à l'aller];
- Fosa Juniors (Madagascar) - Aduana Stars (Ghana) 2-1 [1-6 à l'aller];
- Raja Casablanca (Maroc) - Zanaco (Zambie) 3-0 [2-0 à l'aller];
- Renaissance Berkane (Maroc) - Génération foot (Sénégal) 2-0 [1-3 à l'aller];
- SuperSport Utd (Afrique du Sud) - Gor Mahia (Kenya) 2-1 [0-1 à l'aller];
- Welayta Dicha (Ethiopie) - Young Africans (Tanzanie) 1-0 [0-2 à l'aller];
- Al Masry (Egypte) - Mounana (Gabon) 2-1 [1-1 à l'aller];
- Belouizdad (Algérie) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 0-0 [0-1 à l'aller];
- La Mancha (Congo) - AS Vita Club (RD Congo) 1-5 [0-1 à l'aller];
- USM Alger (Algérie) - Plateau Utd (Nigeria) 4-0 [1-2 à l'aller].

dans cette liste des seize, figurent des équipes et non pas les moindres, compte tenu de leur palmarès. Plus proche de Cara, se dresse l'AS Vita club de Kinshasa, qui vient d'éliminer La Mancha, l'autre club congolais. Même s'il n'a pas encore remporté la C2, le club de Kinshasa a déjà été vainqueur de la Ligue des champions en 1973, une année avant le Cara. Puis, elle a perdu deux finales de la C1, en 1981 et 2014.

Nanti de ses trois Ligues des champions (1989, 1997 et 1999) et une Coupe de la Confédération en 2003, le Raja de Casablanca est classé parmi les favoris tout comme Enyimba FC du Nigeria, deux fois vainqueur de la Ligue des champions (2003 et 2004) et deux fois vainqueur de la Super coupe (2004 et 2005), sans oublier Asec Mimosas (vainqueur de la Ligue des champions en 1998) et Gor Mahia (vainqueur de la C2 en 1987).

Les autres clubs comme USM d'Alger, finaliste de la Ligue des champions en 2015, Djoliba AC du Mali (finaliste de la C2 en 2012) et Al Hilal du Soudan (finaliste de la Ligue des champions 1987 et 1992) ainsi

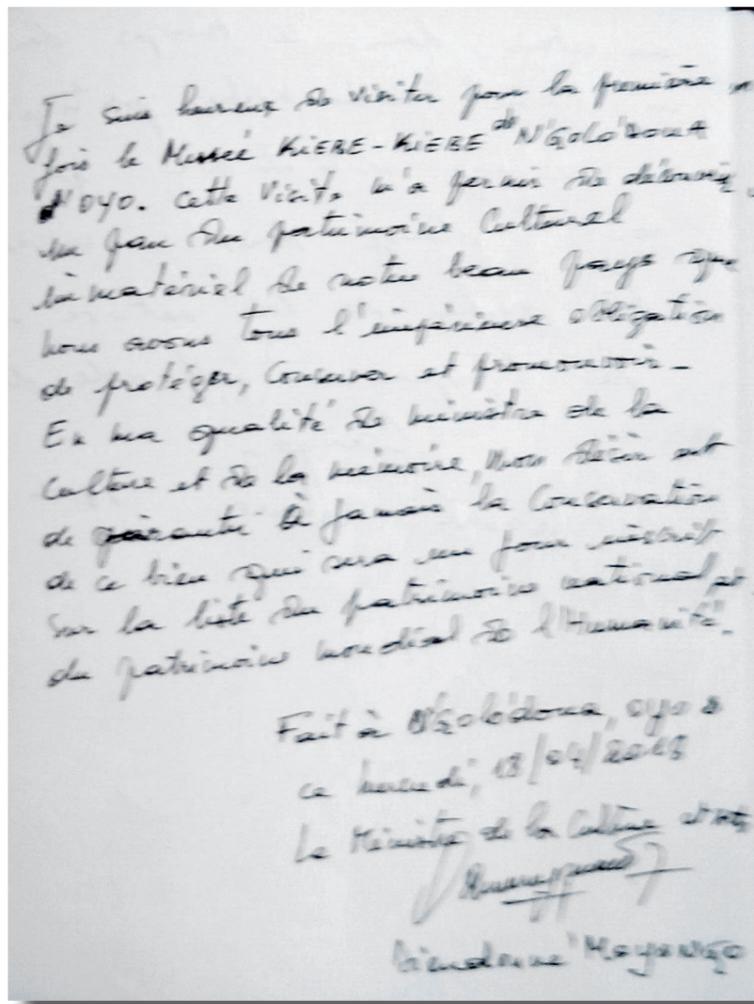
que les autres équipes qualifiées (UD Songo, Rayon sport, Williamville, Aduana Stars, Renaissance Berkane, et Young Africans) tenteront d'inscrire, pour la première fois, leur nom parmi les vainqueurs.

Dans quel groupe le Cara sera-t-il logé? Abordable ou pas? La réponse le 21 avril. « Vous devez continuer à nous faire confiance. Nous allons continuer à beaucoup travailler pour rendre l'équipe plus efficace, parce que la phase de poules est déjà la cour des grands. On va rencontrer des grandes équipes. On va se battre », a avoué le coach des Aiglons, Roger Elie Ossieté.

James Golden Eloué

ARRÊT SUR IMAGE

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a visité, le 18 avril, le musée Kiébé kiébé N'gol'Odoua, à Oyo. Il était accompagné du directeur régional des deux Congo du groupe Bolloré, Pierre Bellerose; du directeur de développement Canal+ Olympia Afrique, Lionel Labarre; du chef de projet architecture Canal+ Olympia, Nicolas Brossel; et du conseiller à la Culture, arts et tourisme du chef de l'Etat, Lydie Pongault.



COMMUNIQUÉ

Les services du FMI concluent une mission de négociation d'un programme en République du Congo

Une équipe des services du FMI dirigée par M. Abdoul Aziz Wane a séjourné à Brazzaville du 3 au 18 avril 2018 pour discuter avec les autorités le programme économique et financier du pays et un possible soutien financier du FMI.

«La mission a conclu un accord avec les autorités de la République du Congo sur les contours des politiques qui pourraient être soutenues par un arrangement financier. Le programme proposé vise à promouvoir une croissance soutenue et inclusive notamment en rétablissant la viabilité budgétaire et en améliorant la gouvernance. Il vise aussi à contribuer aux efforts régionaux de renforcement de la stabilité extérieure.»

À l'issue de la mission, M. Wane a publié la déclaration suivante :

« L'économie congolaise souffre des effets des bas prix du pétrole, une dette insoutenable, et des défis importants liés à la gouvernance. Une récession prolongée de l'économie non pétrolière affecte négativement les populations vulnérables. Malgré un ajustement budgétaire prononcé depuis 2015, les déséquilibres macroéconomiques demeurent importants et la dette est insoutenable. Le niveau élevé de la dette et l'accumulation d'arriérés qui en a résulté nuisent à la confiance des investisseurs, la stabilité du système financier, ainsi qu'aux services sociaux. Les faiblesses dans la gouvernance et la lutte contre la corruption ont exacerbé les lacunes dans la mise en œuvre des lois et règlements et les vulnérabilités économiques. »

«Les autorités devront entreprendre des réformes audacieuses et immédiates dans le domaine de la gouvernance pour traduire en action la rupture avec les politiques et pratiques du passé proclamée par le gouvernement. À cet égard, la mission se félicite de l'intention du gouvernement de publier une étude sur la gouvernance pour guider les futures réformes dans la gouvernance, la transparence, et la gestion des finances publiques. La mission a félicité les autorités pour leur intention de créer un organe indépendant de lutte contre la corruption avec tous les pouvoirs d'investigation et un système de déclaration du patrimoine pour les hauts responsables, et de renforcer le contrôle des grands projets d'infrastructure et des entreprises publiques, notamment celles du secteur pétrolier. La mission s'est félicitée des décisions des autorités de rendre pleinement compte au Parlement et à la population sur la gestion des ressources naturelles et des grands travaux au cours des dernières années. Une participation forte de la société civile sera cruciale pour le succès des réformes de la gouvernance.»

«La mission salue les efforts des autorités pour améliorer la transparence du secteur pétrolier en vue d'accroître de manière significative la part de l'Etat dans les ressources naturelles de la nation. La première étape sera de développer la capacité de l'Etat à réconcilier systématiquement toutes ses transactions relatives aux ressources naturelles. La mission se félicite de l'intention des autorités de donner à toutes les entreprises exploitant les ressources naturelles un délai pour déclarer tous droits dont elles pourraient se prévaloir sur la part du gouvernement dans ces ressources.

«L'équipe du FMI comprend que les autorités vont continuer à travailler dans les prochaines semaines sur la mise en œuvre de leur stratégie exhaustive pour restaurer la viabilité de la dette et assurer le financement total du programme. Une fois établie le respect de toutes les politiques du FMI en la matière, un arrangement financier pour soutenir le programme économique du Congo sera proposé à l'examen du Conseil d'administration du FMI.»

«L'équipe du FMI a été reçue par son excellence le président de la République M. Denis Sassou N'Guesso, et par son excellence le Premier ministre M. Clément Mouamba. La mission a rencontré le ministre d'Etat pour l'économie M. Gilbert Ondongo, le ministre des Finances, M. Calixte Nganongo ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. L'équipe a également rencontré des représentants de la communauté diplomatique, de la société civile et des partenaires multilatéraux. La mission souhaiterait remercier les autorités pour leur hospitalité et tout particulièrement les collègues du Comité Technique de négociations pour leur dévouement et leurs efforts sans relâche pendant toutes les phases de négociation du programme.»

CONGO-FMI

Christine Lagarde évoque «des exigences de gouvernance»

S'exprimant à la fin de la mission des services de son institution à Brazzaville, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a insisté sur « des exigences de gouvernance », auxquelles doivent se conformer les autorités congolaises, a indiqué l'Agence France Presse, le 19 avril.

« Je suis contente qu'au terme de longues discussions et de laborieux travaux, l'équipe chargée de travailler sur le projet de programme ait conclu de manière positive sa mission hier », a affirmé Christine Lagarde lors d'une conférence de presse à l'occasion des réunions de printemps du FMI.

« Le projet sera ensuite soumis au conseil d'administration et c'est à l'issue du conseil d'administration que l'on saura exactement



quels sont les financements et quels sont les conditions associées à ce programme », a-t-elle ajouté, précisant : « Nous avons des exigences en matière de gouvernance qui devront être mises en place très vite après l'ap-

probation du conseil d'administration et qui nous paraissent de nature à garantir une bonne utilisation des finances publiques et la bonne réalisation des objectifs du programme.»

Les Dépêches de Brazzaville

Primature
Cabinet



République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Restructuration de la dette de la République du Congo : des perspectives encourageantes

Communiqué de presse

Brazzaville, le 18 avril 2018

Dans le cadre de la mission FMI actuellement présente à Brazzaville, les services du Premier Ministre se sont réunis avec les négociateurs et leur ont réitéré leur préoccupation du fait de la non-soutenabilité de la dette extérieure congolaise.

La situation d'endettement du pays résulte notamment de la chute drastique des cours du pétrole mondiaux. Pour remédier à cette situation, la République du Congo est entrée en discussion avec les institutions de Bretton Woods afin de conclure un accord.

Les discussions ouvertes avec le FMI au début de 2017 devraient aboutir rapidement à l'adoption d'un programme triennal 2018-2021. Cela permettra de reconstituer des réserves de change de la République afin de contribuer, conjointement avec les autres membres de la CEMAC, à la stabilisation de l'ensemble de la sous-région.

Ce programme a également pour objectif l'assainissement des finances publiques et le rétablissement de la soutenabilité de la dette, avec le concours des créanciers de la République dans le cadre d'une restructuration de sa dette.

Cette restructuration se fera selon les principes communément admis en la matière par la communauté internationale. Elle exclura par principe les créanciers multilatéraux qui bénéficient d'un statut de créancier privilégié. Elle prendra également en compte les efforts consentis dans le passé par les créanciers ayant participé à l'initiative PPTE : leurs créances déjà traitées seront exclues du périmètre de la restructuration.

Aucun nouvel effort ne sera donc demandé aux porteurs de l'Eurobond à échéance 2029, ainsi que l'emprunt obligataire sous-régional à échéance 2021.

Le Premier Ministre, Clément Mouamba, a déclaré ce matin : « À l'issue du programme, le rétablissement de la situation économique du Congo lui permettra de repartir de l'avant sur la voie du développement. Fort du rétablissement des finances publiques et de la réduction de sa dette à un niveau soutenable, notre pays retrouvera les marges de manœuvre nécessaires pour relancer la croissance économique au bénéfice des populations et des acteurs économiques. Dans le cadre du traitement de la dette intérieure, les autorités seront particulièrement attentives à la sauvegarde des régimes sociaux, la protection des acteurs économiques locaux, en particulier les TPE/ PME et la sécurisation du système bancaire. »

MALADIES ÉMERGENTES

Nécessité d'une équipe pluridisciplinaire de recherche au Congo

Le besoin a été exprimé par le directeur général du Laboratoire national de santé publique (LNSP), le Dr Jean-Vivien Mombouli, à l'occasion du mini symposium organisé le 18 avril, à l'hôpital Blanche Gomes, sur le thème « Recherche scientifique et lutte contre les maladies émergentes ».

Initiée par le LNSP, la rencontre animée par des experts internationaux et nationaux a regroupé les chercheurs, étudiants et représentants de quelques agences des Nations unies au Congo autour de la problématique retenue. En effet, parmi des exposés suivis, il y a celui du Dr Eva Kuisma de WCS-Congo sur le modèle congolais de la surveillance communautaire des épizooties. Vivant au nord Congo, notamment à Bomasa, elle a fait part de l'expérience de WCS dans l'animation de la surveillance communautaire en

ce qui concerne la mortalité de la faune. Le Dr Eva Kuisma est actuellement en train de coopérer avec les ministères concernés y compris celui de la Santé pour étendre ces programmes de surveillance communautaire à travers le pays.

Travaillant au Congo depuis huit ans, le Dr Vincent Munster de l'Institut national de santé des Etats-Unis, la plus puissante organisation au monde en matière de recherche en santé, a communiqué sur les recherches de Chikungya en cours d'épidémies, sur les réservoirs du

Filovirus Ebola et du MERS-Coronavirus. C'est ainsi qu'il a invité les jeunes chercheurs congolais à tout faire pour amplifier la coopération entre les Etats-Unis et le Congo en matière de recherche en santé, surveillance de la maladie, notamment les maladies émergentes. Ce sont des maladies nouvelles pour lesquelles on n'a pas suffisamment de solutions pratiques telles que les médicaments, les outils diagnostics ou le vaccin. Ebola et la grippe aviaire font partie de ces maladies. Quant au Dr César Munoz Fontelo,

de nationalité espagnole, évoluant à l'Institut de médecine à Hambourg, en Allemagne, il a exposé sur l'utilisation de la biologie moléculaire pour la surveillance épidémiologique et le suivi des patients au cours de la riposte à Ebola, en Afrique de l'ouest.

« Insérer la recherche dans les priorités des priorités... »

Exposant à son tour sur le projet Pandora, la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale, le Pr Francine Ntoumi, est revenue sur les objectifs et les principaux axes de ce projet formé par un consortium de treize pays et vingt-deux institutions. Selon elle, Pandora vise, entre autres, à appuyer les ministères de la Santé des pays impliqués à avoir une meilleure riposte aux épidémies causées par des maladies infectieuses et à renforcer les ressources humaines, en formant des scientifiques dans diverses disciplines dont les sciences sociales. « En Afrique centrale, il y a très peu de spécialistes de sciences sociales. Appuyer dans chaque région d'Afrique un laboratoire de référence qui sera capable d'identifier les pathogènes qui circulent, les virus que l'on ignore au quotidien dans les laboratoires de la place. Bref, pour prévenir l'arrivée d'une nouvelle épidémie », a expliqué le Pr Francine Ntoumi.

La représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiané Diallo, qui milite pour appuyer le laboratoire national à travers la formation, s'est félicitée

de cette initiative. « Nous avons plusieurs jeunes, il faut repenser à nos filières au niveau de notre université pour qu'on puisse insérer la recherche dans les priorités des priorités afin qu'elle soit une réalité dans tous les domaines. Nous sommes heureux, il y a des gens qui ont fait le Cames au Congo, les recherches mais tellement très loin de la santé publique et parfois loin des besoins immédiats. Il suffit de se réorganiser autour des institutions qui sont là et qui doivent nous aider à aller vers la recherche », a-t-elle plaidé.

Revenant sur cette journée scientifique, le directeur général du LNSP a indiqué que cela illustre bel et bien la nécessité pour cette structure d'entretenir des relations de coopération et de partenariat tant au niveau national qu'international. En effet, selon le Dr Jean-Vivien Mombouli, ce symposium avait pour but d'appeler la communauté scientifique nationale à s'impliquer dans les recherches car des opportunités existent. « Nous lançons un appel aux chercheurs congolais de l'Université Marien-Ngouabi, du ministère de la Recherche scientifique, de l'Elevage et bien d'autres de se rapprocher de nous pour que nous puissions constituer une équipe pluridisciplinaire qui pourra faire des recherches sur les maladies émergentes », a-t-il invité, précisant que la recherche scientifique avait un rôle capital à jouer dans le cadre des maladies émergentes.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants (Adiac)

AGRICULTURE

La Côte d'Ivoire disposée à aider le Congo à développer la culture du cacao

Engagée dans la promotion de la filière du cacao, la République du Congo peut compter sur l'appui du premier producteur mondial, a indiqué le 19 avril à Brazzaville, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Thérèse N'Dri Yoman, à l'issue d'un entretien avec le ministre en charge de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

« Je pense que ce serait possible si le Congo accepte qu'on reproduise l'expérience avec une adaptation par rapport à son milieu naturel. Même si nous sommes en Afrique, il y a une certaine variété au niveau du

climat et de l'environnement forestier. C'est tout à fait aisé que la Côte d'Ivoire puisse appuyer le Congo dans l'amélioration

de la culture du cacao d'autant plus que les premiers cacaoyers ivoiriens sont partis du Congo », a-t-elle déclaré.

Les bons résultats de la Côte d'Ivoire en matière de production du cacao sont consécutifs à la recherche scientifique. « Cette amélioration de la production, fondée sur la recherche scientifique, a permis de mettre en place des variétés qui résistent aux climats difficiles, aux para-

sites et aux insectes. Cela a permis à la Côte d'Ivoire d'avoir les cacaoyers de bonne qualité avec une production importante », a expliqué Thérèse N'Dri Yoman.

Le Congo et la Côte d'Ivoire ont noué leurs relations diplomatiques en 1975. Dans le domaine de la recherche scientifique, les deux pays sont liés par un accord de coopération signé en 2013.

Dans la même optique, deux conventions ont été conclues entre l'Institut national de recherche agronomique du Congo et le Centre national de recherche agronomique de Côte d'Ivoire ; et entre le Centre de recherche océanographique de Côte d'Ivoire et l'institution sœur du Congo.

Le Congo qui vient de décider de développer les filières de manioc, cacao et banane plantain pourrait tirer profit de l'expérience ivoirienne dans la recherche agronomique, la production des semences améliorées et le développement des cultures vivrières.

Christian Brice Elion

« Cette amélioration de la production, fondée sur la recherche scientifique, a permis de mettre en place des variétés qui résistent aux climats difficiles, aux parasites et aux insectes. Cela a permis à la Côte d'Ivoire d'avoir les cacaoyers de bonne qualité avec une production importante »



Le ministre Coussoud Mavoungou lors de l'audience avec l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Thérèse N'Dri Yoman (Adiac)

Maixent Raoul Ominga visite les structures de la SNPC à Pointe-Noire

En séjour de travail dans la ville océane, le nouveau directeur général du groupe SNPC (Société nationale des pétroles du Congo) a visité, le 13 avril, le dépôt hydrant (kérozène) de la SNPC aviation, dans l'enceinte de l'aéroport Antonio-Agostinho-Neto, le dépôt de stockage de carburant ainsi que le chantier de construction de l'usine de GPL (Gaz de production liquéfié) de la SNPC Distribution, situés dans l'enceinte du Port autonome de Pointe-Noire.

Le dépôt hydrant de la SNPC aviation a été le premier à recevoir le directeur général. Cette structure reçoit les produits raffinés venant de la Coraf (Congo-laise de raffinage) et assure l'entreposage, l'analyse, la conservation et la livraison des hydrants pour les avions. La structure en pleine rénovation a été récemment dotée de nouveaux équipements dont des citernes de 140 m3 et des camions. Un matériel qui va permettre d'augmenter sa capacité et améliorer la qualité des produits fournis.

Ces hydrants étant inflammables, ils exigent donc le respect strict des normes de sécurité. Aussi Maixent Raoul Ominga a-t-il appelé le personnel à être responsable afin de garantir la sécurité des vies humaines et des équipements. «Le même travail a été réalisé

pour le brut de l'Etat, l'augmentation des prix fera que tous les regards soient rivés sur nous», a-t-il expliqué.

En outre, s'agissant des besoins, Maixent Raoul Ominga a promis de passer à la phase des entretiens avec le personnel après celle consacrée aux visites. Cela, en vue de regarder ensemble les différentes préoccupations.

Par ailleurs, Joseph Pangopo, chef de dépôt aviation SNPC, a fait état du besoin en formation du personnel en vue d'un renforcement de capacités et d'une qualification. Il a également informé de leur intention d'améliorer le service par la communication et la bonne préparation des ravitailleurs.

Au port autonome de Pointe-Noire, le directeur général de la SNPC a visité l'usine GPL dont les travaux, lancés il y



à Brazzaville, mais il faut que nous regardions avec la société Aerco pour que les normes de sécurité soient respectées dans ce dépôt, pour que le produit qu'on mettra dans les avions soit de bonne qualité et que les gens voyagent en toute sécurité», a-t-il indiqué.

Le directeur général a exhorté chacun à la préservation des acquis et à s'impliquer davantage pour la bonne marche de la société. «Le gouvernement en changeant le statut de la SNPC a déjà orienté la direction générale. Mais pour mettre en place notre politique, nous avons besoin de vous. C'est la raison pour laquelle lors de nos premières rencontres, j'ai dit que la première ressource ce sont les agents. Ce n'est qu'avec leur concours que la machine SNPC pourra marcher. Le ministre des Hydrocarbures m'a instruit pour que nous puissions montrer l'exemple», a-t-il dit, invitant le personnel à bien travailler afin que la SNPC contribue aussi au budget de l'Etat.

Maixent Raoul Ominga a aussi évoqué l'augmentation du prix du brut sur le marché international. «Nous sommes aussi dans un contexte où le prix des hydrocarbures augmente sur le marché. Ici, c'est un produit raffiné, mais

à quatre ans, sont presque arrivés à terme. Ce projet piloté par la SNPC Distribution a été initié en vue de réduire les pénuries de gaz dans le pays. L'usine est constituée d'un sarcophage doté deux cigares (cuves) d'une capacité de 200m3 chacun, soit une capacité totale de 400 m3, et d'un poste de chargement de camions citernes à destination de Brazzaville. Elle assurera le stockage



et l'enfutage du gaz provenant de la Coraf et de Nkossa.

«Depuis que nous avons quitté Hydro Congo, c'est pour la première fois que la SNPC construit une usine d'embouteillage de gaz. C'est un chantier très important et comme nous avons commencé à faire pour les produits pétroliers, nous allons faire en sorte qu'on puisse réduire les pénuries liées au gaz. Nous avons déjà un début de solution pérenne. Je pense que les files d'attente seront réduites devant les dépôts de gaz», a promis Maixent Raoul Ominga, indiquant que cette usine qui a été construite avec les fonds propres de la SNPC produira quatre mille bouteilles de gaz par jour.

«En visitant ce chantier, mes pensées vont droit vers celui qui l'a mise en place, je veux parler de mon prédécesseur, Denis Christel Sassou N'Guesso, qui a eu l'idée de créer cette unité qui a été construite avec les fonds propres de la SNPC», a reconnu le directeur général. «N'oublions pas que souvent le gaz est brûlé ici à Pointe-Noire dans l'exploitation de pétrole. On pourra voir avec les opérateurs comment faire pour qu'il soit valorisé à travers ce projet», a-t-il poursuivi.

Pour ce qui est de la commercialisation du gaz qui sera embouteillé, Maixent Raoul Ominga a dit : «Nous allons bientôt dévoiler une stratégie commerciale. Nous ferons en sorte que les stations-service puissent être les premiers

réseaux de distribution. Comme cela, le réseau d'achat se fera presque tout seul. En même temps vous achetez votre carburant, vous achetez aussi votre gaz».

Quant à savoir si le prix du gaz sera revu à la baisse, il a expliqué : «C'est vrai que nous parlons sous les standards des rendements comme les autres, mais la SNPC est d'abord une société nationale. On fera en sorte que le Congolais se retrouve dans le prix qui sera proposé».

L'usine GPL de la SNPC sera bientôt inaugurée. La ronde de Maixent Raoul Ominga s'est achevée avec la visite du dépôt de stockage de carburant de la SNPC Distribution.

Il faut signaler que ces descentes du directeur général dans les structures sous tutelle ont été amorcées lors de son premier séjour de travail à Pointe-Noire qui a eu lieu du 15 au 16 mars. Juste après sa nomination, le 28 février dernier, à la tête du groupe pour un mandat de quatre ans. Dans ses communications faites lors de ce séjour de prise de contact avec les cadres et agents de la SNPC et de ses filiales, notamment SNPC Distribution, SFP (Société des forages pétroliers), Sonarep (Société nationale de recherche et production), Coraf et Ilogs, Maixent Raoul Ominga avait informé de la célébration des vingt ans d'existence du groupe, le 23 avril prochain, et présenté sa feuille de route en vue de la relance de la SNPC.

Celle-ci est axée sur quatre actions, à savoir faire de la SNPC une société productrice de pétrole, sa vocation première ; améliorer les conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis de la Coraf ; améliorer les performances de la SNPC afin qu'elle puisse participer au budget de l'Etat ; renforcer les capacités des ressources humaines via des formations qualifiantes. Pour de meilleurs résultats, la SNPC se doit aussi d'améliorer ses relations avec les structures partenaires dont le ministère des Hydrocarbures. Lors de ce premier séjour, Maixent Raoul Ominga a visité les sociétés Coraf, SNPC Distribution et Ilogs, société spécialisée dans la logistique pétrolière.

MOTS FLÉCHÉS N°161

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ABSENCE D'EFFORT	DOUCE FEMELLE	COURBÉE	ANCIEN MOYEN DE TRANSPORT	SA VITRINE EST ALLÉ-CHANTE	HYDROMEL BRETON	LIEU OÙ TROUVER DES ARCHIVES FILMÉES
EMMAIL-LOTER BÉBÉ	PATRONYME	VOLCAN DE SICILE	RELÂCHÉ	CONSIDÉRÉS	DONNA EN EXEMPLE	
			COMPOSE UN RÔLE			
APPORT FINANCIER						
PÈRE DE MAIGRET				LOCALISA		
				PRIVAS DE SON MORDANT		
ANCIENNE CROÛTE TERRESTRE	ARME DE JET			CABAS		DÉMAR-CHES
		CHEVAUX FAMILIERS				ÉCLAT DE RIRE
		BOISSONS PARFUMÉES				
PRÉNOM FÉMININ	ALLONGE			COMMUNE DU MORBIHAN		
	INQUIÉTÉE			DES MILLE-PATTES		
		CRIER TEL LE CHEVAL			LUNE INVISIBLE	
		RECRUITÉES			CE N'EST PAS PLEIN SUD	
ÉTAT D'UN MEDIUM	CHEF SUDISTE		BOÎTES			TÊTE DE LINOTTE
	RAMÈNE À LA VIE		AVANT L'ANNÉE			
				CALIBRER UNE PIÈCE		
				ELLE DIRIGE DES MULETS		
DÉSERT DE SABLE		CASSÉ			ENLÈVE	
FILET DE SIESTE		COBALT AU LABO			PAPI	
			CRIMINEL BIBLIQUE	SECTEUR POSTAL		CUBITUS OU TIBIA
				FIN D'INFINITIF		LE PETIT SE VEUT DISCRET
CERCHE UN ACCORD				ANCIENNE MONNAIE		IL FAIT PARTIE DE L'ATTRAIL DU GOLFEUR
ASSEMBLÉE				DÉPASSE SA TIMIDITÉ		
		ROISSY OU ORLY				
HÉRITAGE	HUILE DANS LE PÉTROLE			TYPE QUI EST TOUT DÉVOUÉ		
		NEIGES ÉTERNELLES			NE TOMBE PAS D'ACCORD	

SUDOKU N°161

>FACILE

			3	1		4		9
4		1		5	6		2	
5	8		7			6		1
		6			9			4
			6	8	7			
8			2			3		
3	2			5		6	8	
	6		1	9		5		2
1	4		6	2				

>MOYEN

				2			1	
			1	4			7	3
3	6	5	8			2		
2	6	8					9	
		7				4		
	4					3	6	2
		3	5	2	1			6
8	5			1	4			
	9		7					

>DIFFICILE

	5		9			3	6	
					5	1	2	
	6		3					4
2		6		8				
6	4				2		7	
		4		3				1
7				8			3	
	9	5	7					
	4	6			2		1	

MOTS CROISÉS N°161

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Propre à l'évêque. - 2. Drogue. Qui manquent de couleur. - 3. Cri de victoire. Répète sans cesse. - 4. Fabuliste. Célèbre école. - 5. Ne fait que passer. - 6. Pièce musicale. Jeu de quilles... Entre deux âges. - 7. Sans arrêt. Coutumes. - 8. Tailles hautes. - 9. Vieux moi. Partie de calice. - 10. On n'en trouve pas un en cas de ruine. Bien construit.

>VERTICALEMENT A. Travailler à étaler. - B. Canard espagnol (El). Né dans les Alpes. Jeu avec des pions. - C. Ce qu'était la taille. Gaz lumineux. - D. Pronom réfléchi. Cinéaste d'origine autrichienne, auteur de *La Rue sans joie*. - E. Mîtes en terre dans l'espoir d'une récolte. - F. Proposition de prise de contrôle. Étaient traités à la spartiate. - G. Ornés. Plutôt Pie que Pierre. - H. Passage entre deux renforcements. Dialecte chinois. - I. Se jette dans l'océan Arctique. Combats singuliers. - J. Direction. Passée à tabac.

MOTS À MOTS N°161

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- S O R E + D U R E = R | | | | | | | |
- T A P E + H I E R = | | | R | | | |
- R O U E + A M E N = | | | | | | R |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°160

M	E	T	E	V	H						
G	U	E	P	A	R	D	S	E	P	E	E
S	T	E	N	O	D	A	C	T	Y	L	O
Q	U	A	R	T	E	T	A	I	R	E	R
L	V	I	N	C	O	R	A	N			
E	M	O	I	E	C	R	U	M	E	C	
A	B	E	R	S	E	T	U	I	E		
U	N	I	R	A	E	T	C	D	A	N	
E	S	C	A	T	H	U	E	E	S		
U	S	E	C	A	T	H	U	E	E	S	
T	R	O	P	R	U	S	E	E	S		
B	P	O	U	R	L	E	T	S	S	E	
A	C	C	R	O	S	E	P	T	L		
S	T	O	C	S	A	U	O	R	L		
I	R	A	I	I	N	S	E	C	T	E	
G	R	S	R	O	S	S	E	S	T	E	

MOTS CROISÉS N°160

M	O	N	E	G	A	S	O	U	E
A	N	I	M	A	L	E	S	U	
R	U	M	E	N	T	S	A	R	
C	E	T	B	E	I	G	E		
H	O	S	T	I	E	D	E		
E	R	E	C	R	I	E	R	A	
P	E	P	I	E	R	E	G		
I	S	A	R	T	E	E	R		
E	T	R	E	S	S	E	V	E	
D	E	T	R	O	I	T	U	S	

SUDOKU N°160

1	3	5	6	4	9	7	2	8
8	4	2	7	3	1	5	9	6
7	6	9	2	5	8	1	3	4
4	8	7	1	9	2	6	5	3
6	9	1	3	7	5	8	4	2
2	5	3	4	8	6	9	7	1
9	2	8	5	6	3	4	1	7
5	1	4	8	2	7	3	6	9
3	7	6	9	1	4	2	8	5
5	6	3	9	2	7	1	8	4
1	9	4	3	8	6	7	5	2
7	8	2	1	4	5	3	9	6
9	5	6	7	3	8	4	2	1
8	2	1	6	9	4	5	7	3
3	4	7	2	5	1	8	6	9
4	7	9	8	6	3	2	1	5
6	3	8	5	1	2	9	4	7
2	1	5	4	7	9	6	3	8
9	8	6	2	3	5	1	7	4
1	4	7	9	6	8	5	2	3
3	2	5	1	4	7	6	8	9
6	5	3	8	1	4	7	9	2
4	9	8	6	7	2	3	5	1
2	7	1	3	5	9	8	4	6
5	6	9	4	8	3	2	1	7
8	1	4	7	2	6	9	3	5
7	3	2	5	9	1	4	6	8

MOTS À MOTS N°160

1/ ÉGALISER - 2/ STRATÈGE - 3/ CONFRÈRE.

COMMÉMORATION

Un hommage au sergent Malamine Camara

Les couleurs du Sénégal seront honorées, le 25 avril, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à travers son fils, héros éternel et défenseur du Congo.

L'histoire retient que c'est grâce à l'intrépidité de Malamine Camera, sous-officier sénégalais natif de Gorée, que le Congo n'a jamais été conquis par les Belges. En effet, sans lui, l'explorateur Henri Morton Stanley allait planter le drapeau belge sur la rive droite du Congo et Brazzaville serait le prolongement de Kinshasa (Léopoldville). Pour lui rendre l'ascenseur, un vibrant hommage lui sera rendu par la République du Congo.

Histoire et parcours de l'homme

Né au Sénégal en 1850 et décédé à Dakar en janvier 1886, Malamine Camara a été un sous-officier d'infanterie coloniale qui joua un rôle déterminant dans la conquête française du Bassin du Congo. Il a été recruté au début de 1870 par l'armée française comme laptot.

En 1879, Pierre Savorgnan de Brazza revenait de son premier voyage sur le Haut Ogooué. Quelques mois après, sans prendre le temps de se reposer des fatigues endurées, il obtint une nouvelle mission du gouvernement français et repartit, le 27 décembre de la même année, pour le Gabon. En passant à Dakar, au Sénégal, l'explorateur français choisit Malamine Camara, un caporal sénégalais qui allait bientôt être promu sergent, comme chef de ses dix laptots, pour l'accompagner dans son expédition. Le sergent Malamine Camara s'est très tôt fait remarquer par sa bravoure, sa générosité et sa clairvoyance politique.

Le 10 septembre 1880, année de la signature du traité d'amitié Brazza et Makoko Ilo Ilo qui établissait les droits

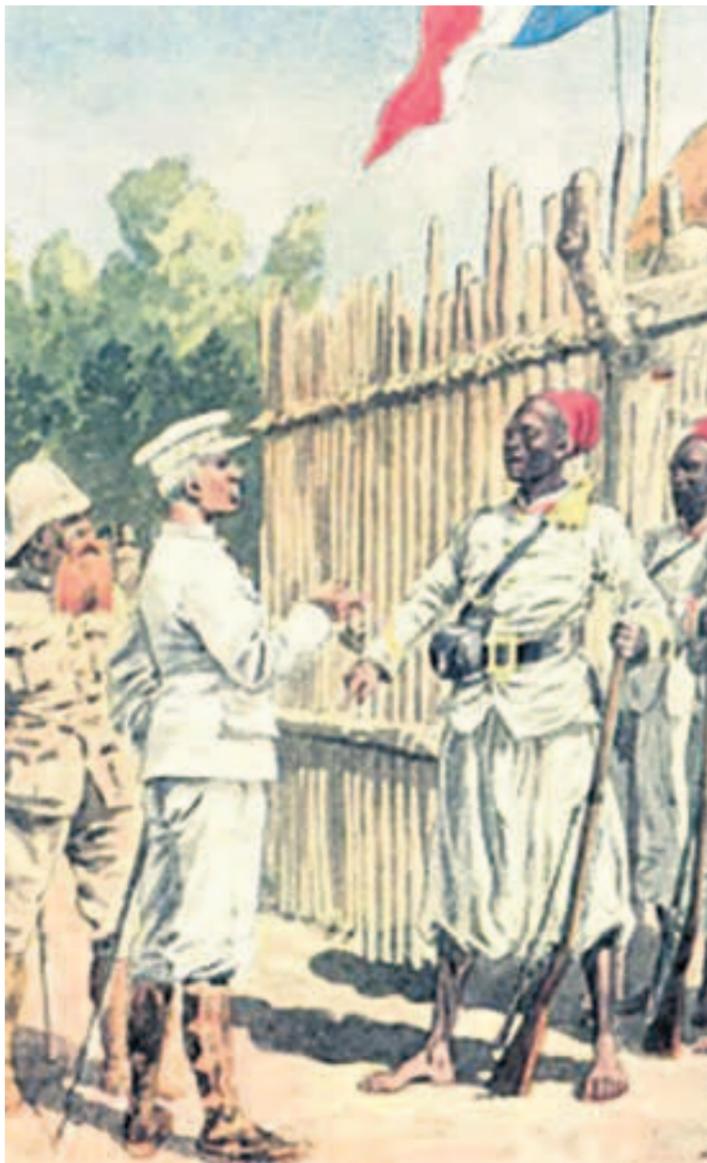
de la France sur la rive droite du fleuve Congo. Le 3 octobre 1880, de Brazza écrivit le texte qui donna naissance à la localité qui deviendra la future ville de Brazzaville, en présence des chefs locaux de Makoko et de son fidèle compagnon, Malamine Camara, ainsi que d'un autre laptot sénégalais San Batiam.

En octobre 1880, Brazza quitta la rive droite du fleuve Congo pour la France et à son absence, il laissa le poste de Mfoa (future Brazzaville) entre les mains d'un petit détachement de deux soldats seulement commandé par le sergent Malamine Camara.

Le souvenir que garde l'ancienne cité du poste de Mfoa du sergent Malamine, qui devint Brazzaville, se trouve à l'actuel emplacement de la Banque commerciale internationale, ex-Société générale, ex-Union congolaise des banques, ex-Cofipa, en face de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, à la place de la Grande poste, en biais de l'ambassade de France, où a été placé, pour la toute première fois, le pavillon français en 1880.

En juillet 1881, l'explorateur Stanley arriva à Mfoa, siège du gouvernement français. Malamine, précédé de son précieux pavillon, se porte devant lui, muni de la copie du traité signé du Makoko et de Brazza, le 10 septembre 1880, et qui plaçait son territoire sous l'autorité de la République Française. La détermination de Malamine est telle que Stanley et ses hommes n'insistent pas et retournent sur la rive gauche.

Stanley écrivit, plus tard dans son mémoire (The Congo and the founding of its



Le sergent Malamine Camara

free state), qu'il avait été impressionné par l'attitude du sergent Malamine qui, outre une grande fermeté dans le respect de sa mission, faisait preuve d'une forte autorité. Cette rencontre entre les deux hommes peut être considérée comme une cause bien lointaine de la célèbre Conférence de Berlin, car c'est de là que naît le conflit territorial, l'une des causes majeures de cette conférence internationale.

A cet homme encore jeune (mais qui avait déjà des valeurs de loyauté et d'autorité en lui), revint la charge d'administrer un territoire encore inconnu pour lui. C'est ici qu'il sied d'évoquer le rôle politique de cet interprète de Savorgnan de Brazza. Il s'est agi de sauvegarder l'autorité, la tutelle de la France sur la rive droite du Congo ; prendre en main la gestion de cet espace accordé par le Makoko Ilo Ilo qui, faut-il le rappeler, était situé entre deux rivières, Impila (la Tsiémé aujourd'hui) en amont, et Djoué, en aval ; mettre en place les bases d'une administration locale en gérant l'ensemble des villages situés sur l'espace désigné par le traité de Mbé en y faisant respecter l'autorité de la France. Ce rôle politique peut bien faire de lui le premier administrateur-maire de ce qui sera plus tard Brazzaville ; gérer les rapports entre cette nouvelle autorité et Mbé, la capitale du royaume. Si aujourd'hui l'état Congo existe, c'est bien parce qu'il y a eu des hommes qui en ont jeté les bases et veillé à cette construction. Ce fut le cas du sergent Malamine Camara. Il ne serait que justice pour le Congo Brazzaville, le Sénégal et pourquoi pas la France de rendre un hommage mérité à ce sous-officier, digne fils d'Afrique.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : la famille, pierre angulaire de l'Etat

À l'origine de la société, se trouve non pas l'individu, mais la famille. Telle est la conviction de Louis de Bonald (1754-1840), qu'il développe dans cet extrait de sa « Démonstration philosophique du principe constitutif de la société » (1820). Pour ce député « ultra » de l'Aveyron, l'une des grandes figures intellectuelles de « la contre-révolution » sous la Restauration (1814-mars 1815), « l'Etat n'est jamais que le développement de la famille, première forme de l'unité sociale, pierre angulaire de la société et son modèle réduit. Porter atteinte à l'une a aussitôt un effet réciproque sur l'autre ».

Le Congo, notre pays, illustre bien cette réciprocité entre famille et Etat. Poto-Poto est un merveilleux point de repère pour l'illustrer. Dans ce quartier cosmopolite de Brazzaville, la famille reposait sur le père. La famille était essentiellement monogame. « La polygamie, ou plusieurs mariages successifs, est non une famille, mais plusieurs familles, puisque chaque mère fait la sienne ». Le cas le plus courant était la famille monogame. « Dans le père est le pouvoir ; c'est-à-dire la volonté et l'action de produire et de conserver, ou de développer l'intelligence de l'enfant, en lui donnant, par la communication de la parole, le moyen d'apprendre tout ce qu'il lui est nécessaire de savoir pour sa

conservation ». Pour cela, il doit le loger, le nourrir, le vêtir, le soigner, c'est le prix à payer pour son épanouissement dans la société. À Poto-Poto, les pères, souvent de condition modeste, avaient toujours assuré leur responsabilité domestique, jusqu'au jour où la politique a fait bondir les salaires des politiques. Infirmiers, enseignants, ouvriers et autres militaires, membres du comité central du parti au pouvoir, ont vu, à l'orée des années 1970, leurs salaires fonctionnels surmultipliés. Ils devinrent les nouveaux riches de la République, véhiculés dans des voitures noires, couleur officielle du parc auto. Ils devinrent soudainement fous, c'est-à-dire se mirent à évoluer en dehors des normes généralement admises.

Poto-Poto, centre névralgique de la mondanité avec Faignond, Pavillon Bleu, Café Nono, Chez Sophie, Chez Décorads, Chez Moussouanga, Chez Cardot, j'en oublie d'autres, en fit les frais. Sans scrupules, ces voitures noires venaient « enlever » les jeunes filles au domicile de leurs parents, comme on disait à l'époque. Ce qui ne se faisait jamais. Les idylles dans ce quartier étaient clandestines. On utilisait des subterfuges pour sortir sa dulcinée, guettant au coin de la rue son éventuelle sortie pour les courses de la maisonnée. Brutalement, tout ceci disparut. Les papas de Poto-Poto, retraités ou victimes de la crise, perdirent leur mainmise sur leurs

familles. Leurs filles, entretenues par ces nouveaux riches, devinrent les patronnes à la maison. D'elles, dépendait désormais toute la famille. Dépensant sans compter, au début des années 1980, ces nouveaux riches se mirent à envoyer en France, par avions entiers, les jeunes filles de Poto-Poto et d'ailleurs, puisque la faillite de la famille avait gagné toute la ville de Brazzaville. Même les quartiers « huppés » pour l'époque, OCH et Plateau des 15 ans, furent affectés par cette perte de l'autorité parentale. Au cours de la même période, une nouvelle race de citoyens fit son apparition, celle des « opérateurs économiques », vivant sur le dos de l'Etat. La vie facile, en somme.

Le népotisme, la corruption, le favoritisme s'installèrent puissamment dans le pays. L'Etat finit par dépérir du fait des comportements ostentatoires de ceux qui avaient le pouvoir administratif et économique. Les fondements de la famille furent profondément sapés par la disparition des valeurs qui fondaient la vie sociale à Poto-Poto : respect dû aux parents, aux anciens, au grand frère par le cadet, etc.

Mon regretté Antoine Aïssi décrivait ces valeurs dans un savoureux livre qu'il avait publié sur notre village Poto-Poto. Voilà comment en délitant les rapports dans la famille, les politiques ont porté, à cause de leur légèreté et leur absence de tact

moral, un coup à l'autorité de l'Etat et à l'Etat, assimilé à un Etat voyou. La guerre de 1997 donna un coup de grâce à la société congolaise dans son ensemble, par l'aggravation des perversions sociales. La course à la FVV (Femme, voiture et villa), toutes choses, naguère, inaccessibles à toute une catégorie d'individus, devint un sport national. Qui en fait les frais dans un pays sans tissu économique diversifié ? L'Etat, seul pourvoyeur de la richesse au Congo. La preuve ! Depuis que le pays vit une sévère crise économique, tous ceux qui faisaient antichambre au Trésor public crèvent la dalle, aujourd'hui. Les terrasses naguère bondées du centre-ville sont désespérément vides, désormais. L'argent a fui les poches de ces sevrés du Trésor public, et ils sont nombreux, qui attendent, encore et toujours, le paiement des arriérées pour service non rendus. À la faveur de cette crise, l'Etat doit reprendre la main et sévir. Des prémisses existent, mais trop timides aux yeux de l'opinion qui attend une campagne plus âpre de moralisation de la vie publique.

Ce papier est simplement le fruit d'une observation empirique des faits sociaux dans l'environnement de Poto-Poto ; les autres quartiers de Brazzaville n'échappent pas aux dérives décrites ci-dessus. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu